



SLIM OTHMANI, PRÉSIDENT DE LA FÉDARATION ALGÉRIENNE DE GOLF, AU MIDI LIBRE

# «LE GOLF, UN SPORT D'EXCEPTION SANS INFRASTRUCTURE

P. 14

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2051 | Ven.13 Sam.14 décembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AIN TEMOUCHENT

## UNE LYCÉENNE LIBÉRÉE APRÈS SON ENLÈVEMENT

P. 6

### LES OFFRES COMMERCIALES DE LA 3G LANCÉS

# ALGÉRIENS À VOS POCHEES !

La (3G) est enfin disponible. L'ARPT vient de lancer les offres commerciales pour les 3 opérateurs Mobilis, Djazzy, et Ooredoo. Désormais, la concurrence est ouverte pour chaque opérateur qui devra se déployer conformément au cahier de charges.



P. 3

BOUMERDÈS

## POURSUITE DE LA PRESSION SUR LES GROUPES TERRORISTES

P. 5



SELLAL ÉVOQUE L'INSTAURATION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN ALGÉRIE

## «UN VÉRITABLE MIRACLE DE BOUTEFLIKA»

P. 5



536  
nouveaux projets d'investissements dûment validés seront "prochainement" lancés, selon des services de la wilaya de Sétif.

10.600  
petites et moyennes entreprises (PME) activant tous secteurs confondus dans la wilaya de Constantine ont créé à ce jour plus de 44.000 emplois permanents.

1  
million de Syriens font face à un manque régulier de nourriture, a rapporté la Fédération internationale de la Croix-Rouge.

## Suspension de l'alimentation en eau potable demain dans la banlieue ouest d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue, demain de midi à minuit, dans la banlieue ouest d'Alger, en raison de travaux de déviation d'une conduite principale de production a annoncé je la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger dans un communiqué. Ces travaux localisés au niveau de la station de pompage 1 dans la commune de Tassala El-Merdja, engendreront une suspension de l'alimentation au niveau des communes de Douera et Rahmania, a-t-on précisé. En outre, des perturbations

dans la distribution de l'eau toucheront les communes de Khraïcia, Draria, Souidania, Baba Hacene, El Achour, Dely Brahim et Cheraga, a-t-on ajouté.

La situation connaîtra un rétablissement progressif "dès l'achèvement des travaux", a indiqué la société, qui a assuré mettre en place un dispositif de citernage afin d'alimenter "en priorité", les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments, ainsi que la population "dans les limites de ses possibilités".

## 2/3 des décès de nouveau-nés en Algérie sont dus à la prématurité

Une étude sur la mortalité néonatale, effectuée en 2012 dans 13 structures hospitalières à travers le pays, a révélé que la prématurité était à l'origine des 2/3 des cas de décès de nouveau-nés.

Selon la même étude présentée à l'occasion du 34e congrès de la Société algérienne de pédiatrie qui s'est tenu jeudi à Alger, la mortalité néonatale dans les structures hospitalières a atteint un taux global de 10%, les 2/3 de ces décès étant dus à la prématurité.

L'étude présentée par la Société algérienne de pédiatrie a révélé également que 80% des décès surviennent durant la première semaine de vie. Les principales causes de décès sont la prématurité, la détresse respiratoire, l'asphyxie néonatale, des infections graves et des malformations congénitales.

Les résultats de l'étude ont montré, par ailleurs, que les infections respiratoires basses ou pneumonies et les malformations sont une cause importante de décès chez les enfants de moins de 5 ans.



## Campagne de collecte de sang dans la capitale du 21 au 23 décembre

Une campagne de collecte de sang sera organisée à Alger du 21 au 23 décembre, à l'initiative de l'Agence nationale du sang (ANS) et du Croissant-Rouge algérien dans le cadre de la promotion du don de sang hors des structures de transfusion sanguine. Deux chapiteaux seront mis en place, à cet effet, ainsi que deux clinomobiles au niveau de la Grande-Poste pour accueillir les donneurs de sang, a précisé l'Agence nationale du sang dans un communiqué.

Les centres de transfusion sanguine des établissements hospitaliers spécialisés (EHS) de Douera, Zemirli, et des centres hospitalo-universitaires (CHU) de Mustapha-Pacha et de Lamine-Debaghine

seront mobilisés pour cette action, a-t-on indiqué de même source.



## Etats-Unis : un impressionnant carambolage implique... 65 véhicules !

Un accident impliquant plus de 65 voitures a eu lieu dimanche 1er décembre à Worcester, une ville de l'Etat du Massachusetts aux Etats-Unis. Le verglas est à l'origine de ce carambolage, qui a fait plus d'une trentaine de blessés. La semaine dernière, la grande majorité des Américains se retrouvaient en famille pour le week-end prolongé de Thanksgiving, la principale fête américaine. Pour rappel, cette fête est l'occasion pour les Américains de remercier Dieu et les Amérindiens qui ont apporté leur aide aux pères fondateurs et est une occasion pour organiser des repas de famille. Seulement dimanche, alors que de nombreuses familles rentraient chez elles, un immense carambolage a eu lieu à Worcester (Massachusetts).

### "Un matin très dangereux"

Joint au téléphone par le site Boston.com, le sergent de police Stephen Marsh est on ne peut plus clair : "La route était comme une plaque de glace, c'était comme si vous alliez patiner avec vos enfants. C'était à ce point là". Des pluies verglaçantes ont, en effet, frappé l'autoroute inter-Etats I-290, transformant la route en patinoire. Ce jour-là, le soleil est à peine levé que les premières voitures se mettent en travers de la route. Très vite, ce sont 65 véhicules dont trois semi-remorques qui se retrouvent impliqués dans cet impressionnant carambolage. Questionné par le Telegram cette fois, le sergent Marsch a ajouté : "C'est le week-end de Thanksgiving, donc il y a beaucoup de gens qui rentraient à la maison et qui sont maintenant impliqués dans un accident à des centaines de km de chez eux. C'était un matin très dangereux." Gina Colone est une des personnes impliquées dans l'accident. Elle a expliqué au Telegram qu'on lui avait fait des appels de phare juste avant le choc, mais qu'elle n'avait hélas pas eu le temps de réagir : "Dès que nous sommes arrivés au sommet de la colline, il y avait quarante voitures devant nous. Toutes arrêtées. Je n'ai rien pu faire. Nous avons juste glissé en bas de la colline". Au total, plus de 35 personnes ont été blessées dans l'accident, dont deux grièvement.

## Entré par erreur, un cerf saccage un magasin

En pleine nuit, un cerf est entré par effraction dans un magasin de yogourt situé au New Jersey, aux Etats-Unis. L'animal avait sans doute un petit creux mais n'a pas réussi à se servir dans les bacs.

Malheureusement pour l'animal, le sol glissant n'était pas du tout adapté à ses sabots. Tout au long de sa périlleuse escapade dans le Peachwave Yogurt Store, le cerf n'a pas cessé de glisser sur le plancher. Cet incident s'est déroulé au moment de la fermeture de la boutique, située à Holmdel. Les clients avaient déjà déserté les lieux, mais le propriétaire et sa fille étaient encore présents. Alertés ils se sont dirigés vers la salle pour découvrir leur invité surprise, en train de se promener dans la salle. Alan Prachar et sa fille ont préféré garder leurs distances avec l'animal. "Les lumières étaient éteintes dans le magasin et je pense que peut-être il a vu son reflet dans la fenêtre", a expliqué le propriétaire. Pour déloger ce cerf, Alan Prachar a dû faire appel aux commerçants aux alentours. La petite aventure de l'animal dans la boutique de yogourt a tout de même entraîné des dégâts d'une valeur de 5.000 dollars, soit 3.600 euros environ. Mais Alan Prachar a d'ores et déjà indiqué que son assurance prendrait en charge les dommages.

D  
i  
x  
i  
t



## Souad Bendjaballah :

"Il est impératif de mettre en place une charte maghrébine pour la prise en charge du handicap dans les pays de la région et nécessaire d'engager une réflexion sur l'élaboration de cette charte entre les pays maghrébains au regard de la similitude des préoccupations en matière de prise en charge des personnes handicapées. Cette rencontre tend à diagnostiquer la réalité de la prise en charge des personnes handicapées et l'apport des secteurs concernés et de la société civile dans l'opération d'intégration socio-éducative ainsi que la réalité du dépistage et du diagnostic précoce du handicap dans les pays maghrébains."

LES OFFRES COMMERCIALES DE LA 3G LANCÉES

# Algériens à vos poches !

La téléphonie mobile de troisième génération (3G) est enfin disponible. L'ARPT vient de lancer les offres commerciales pour les 3 opérateurs Mobilis, Djezzy, Ooredoo. Désormais, la concurrence est ouverte pour chaque opérateur qui devra se déployer conformément au cahier de charges.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'ARPT a annoncé sur son site jeudi dernier que « les opérateurs peuvent, désormais, procéder au lancement commercial de leur service 3G dans leurs wilayas respectives de déploiement conformément au cahier des charges ». Rappelons à cet effet que le déploiement de la 3G touchera 20 wilayas pour être généralisé plus tard. Les opérateurs qui ont mené une campagne marketing pour la téléphonie 3G vont commercialiser leurs offres en fonction des coûts et prix des abonnements, des puces et des smartphones et tablettes déjà disponibles. Mobilis, Ooredoo (ex-Nedjma) et Djezzy avaient reçu le 3 décembre dernier les notifications officielles de leurs licences définitives 3G dont le décret exécutif avait été signé la veille par le gouvernement. De son côté, l'ARPT a veillé au grain pour ne pas dépasser la date du 15 décembre pour le lancement des offres commerciales. Ce qui est une prouesse vu le retard cumulé depuis deux ans sur le lancement de la 3G. Les décisions prises par l'autorité de la régulation ont pour but « d'encadrer strictement les conditions d'abonnement aux services de la licence 3G ». La première est celle qui vise à «



3G : la phase des offres commerciales lancée

séparer strictement les deux licences GSM et 3G en dépit de l'exception accordée par l'ARPT aux opérateurs de la commercialisation d'une carte SIM/USIM commune aux deux numéros GSM/3G pour les abonnés qui en expriment le souhait à l'opérateur ». La deuxième décision permettra à « cette césure nette entre les deux licences (GSM/3G) transparaître dans les revenus engrangés au titre de chacune d'elles afin que les redevances assises sur le chiffre d'affaires de l'une ou de l'autre, ne souffrent pas d'ambiguïté ». L'ARPT indique qu'à ce titre « utiliser le numéro GSM sur le réseau 3G n'est pas autorisé pour l'heure par le régulateur dans ladite décision ». Concernant la seconde décision, l'ARPT a précisé qu'il s'agissait de mettre en place « le mode opératoire d'une identification précise et incontestable de chaque abonné postpayé ou prépayé, gage de la constitution par les

opérateurs d'une base de données de leurs clients 3G cohérente et fiable ». L'identification précise de chaque abonné peut « assurer le régulateur que la statistique déclarée de leurs abonnés ne souffre pas des incohérences déjà rencontrées à l'occasion de la licence GSM comme la réunion d'un nombre anormalement important de numéros différents pour une seule et même personne ou même l'absence totale d'identification » explique encore l'ARPT. Pour le souci de la transparence, l'autorité de régulation souligne clairement que « la garantie du respect

de cette obligation ne peut se faire que de visu par le déplacement de l'utilisateur aux agences commerciales ou points de vente agréés de l'opérateur, conformément au cahier des charges ». en ajoutant que « de telles dispositions sont de nature en outre à préserver l'utilisateur d'une identification erronée ou confuse qui pourrait lui causer des désagréments en cas d'enquête judiciaire à l'occasion d'une utilisation malveillante d'une carte SIM identifiée à tort en son nom ».

F. A.

## 3G+ Les raisons expliquées du retard

Les Algériens sont enfin soulagés d'avoir la 3G sur leurs téléphones mobiles. Une longue attente de ce processus depuis des années, ponctuée par des effets d'annonces par les ministres qui se sont succédé, a failli décourager les citoyens. Mais finalement, c'est Zohra Derdouri qui a fait réussir ce pari sachant que des pays moins lotis tels que le Sénégal, la Somalie et l'Éthiopie ont déjà basculé vers la 3G il y a plus de deux ans. D'autres pays en Europe de l'Est développent actuellement la 4G alors que les pays puissants cultivent la 5e génération. Pour le cas algérien, ni les conditions techniques et ni le financement d'un tel projet n'ont manqué jusque-là. Les spécialistes imputent simplement ce retard à une « guerre de prérogatives » entre ministère et opérateurs alors que d'autres parlent d'un « blocage bureaucratique ».

F. A.

## FACTURES DE TÉLÉPHONE

### Paiement par Internet à partir de janvier

PAR INES AMROUDE

Les citoyens pourront, à partir du mois de janvier prochain, payer leurs factures de téléphone par Internet, a annoncé jeudi la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri. Lors d'une visite de travail et d'inspection inopinée dans plusieurs bureaux de poste et agences commerciales de télécommunications (Actel) de la wilaya d'Alger, Mme Derdouri a rassuré les clients qui se sont plaints du retard accusé dans la réception des factures de téléphone, qu'un projet « est actuellement en cours d'expérimentation, afin de permettre aux citoyens de les régler par Internet ». « L'opération sera généralisée à partir de janvier 2014 », a-t-elle affirmé, rapporte l'APS. La ministre a expliqué que le client ne

sera plus obligée de se déplacer au niveau des agences, puisqu'il lui suffira de payer uniquement depuis son compte, assurant que ce nouveau projet sera « totalement sécurisé ». Lors d'une visite qu'elle a menée notamment aux bureaux de poste de Oued-Smar et Didouche-Mourad, la ministre a, en outre, promis aux travailleurs recrutés dans le cadre du dispositif pré-emploi, de prendre en charge le règlement de leur situation. « La question de la titularisation des employés est déjà prise en charge à notre niveau. Nous avons demandé à toutes les agences de nous envoyer la liste des travailleurs du pré-emploi, afin de répondre rapidement à leurs doléances », a-t-elle déclaré à l'APS. Concernant la lenteur constatée dans la réception des carnets de chèque CCP, Mme Derdouri s'est engagée à prendre en charge cette question.

I. A.

## 3G+ La 3G plus chère ?

Les Algériens auront à déboursier plus pour la 3G. Les offres d'abonnements sur smartphones et tablettes auront un coût. Le numéro de l'abonné, qui sera vendu séparément, aura son prix. Pour l'heure, les opérateurs n'ont pas communiqué leurs prix. Ils devront établir une stratégie de conquête des consommateurs en établissant des tarifs en fonction de la réalité du marché et en fonction des besoins des usagers. Mais tout porte à croire que selon des experts en la matière que les tarifs seront au départ plus élevés pour observer une stabilité de l'offre en fonction de la demande.

F. A.

## CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

### Un laboratoire dans chaque wilaya d'ici à 2015

PAR RAYAN NASSIM

Les quarante-huit wilayas du pays seront toutes dotées d'un laboratoire de contrôle de la qualité des produits de consommation d'ici à 2015, a assuré jeudi à Bouira le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. « Notre objectif est de doter toutes les wilayas du pays d'un laboratoire de contrôle de la qualité », a indiqué M. Benbada, lors de son inspection d'un laboratoire de contrôle de la qualité en voie d'achèvement dans la commune de Sour El-Ghozlane. Le ministre a précisé, à cet égard, indique l'APS, que 20 laboratoires sont en cours de réalisation au niveau national, dont une douzaine sera livrée durant le premier semestre de l'année 2014, soulignant que l'objectif visé par cette opération est la protection de l'économie nationale et du consommateur. Un montant de 111 millions DA a été alloué pour la réalisation du laboratoire de Sour El-Ghozlane, dont les travaux sont presque achevés. M. Benbada a instruit les responsables concernés à équiper dans les meilleurs délais cette structure en vue de la rendre fonctionnelle le mois de mars prochain.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que quelque 1.300 postes budgétaires sont dégagés pour la gestion des différentes structures commerciales nationales pour l'année 2014. Au cours de sa visite, le ministre a également inauguré le nouveau siège de l'inspection territoriale du

commerce dans la commune de Lakhdaria.

Il a aussi inspecté le projet de réhabilitation d'un marché couvert dans la ville de Sour El-Ghozlane, où il a donné des instructions pour la réalisation de marchés couverts au profit des jeunes commerçants.

A cet effet, le ministre a déclaré que plus de 800 marchés avaient été réceptionnés à l'échelle nationale et 1.000 autres le seraient d'ici deux mois. Ces structures vont permettre de créer quelque 40.000 postes d'emploi et d'éradiquer le commerce informel « qui nuit à l'économie nationale », a-t-il observé, ajoutant que près de 840 marchés de ce type ont été déjà supprimés, parallèlement à la réalisation de 1.350 marchés jusqu'à fin août 2012. « 65% du phénomène a été traité par le gouvernement et les efforts vont se poursuivre pour l'éradiquer définitivement », a affirmé M. Benbada, qui a exhorté les jeunes commerçants à rejoindre ces espaces commerciaux réglementaires. Le ministre s'est enfin enquis de l'état d'avancement de plusieurs projets de son secteur, dont le siège d'une inspection territoriale dans la commune de Sour El-Ghozlane, et d'un autre à M'Chedallah, ainsi qu'une unité de fabrication de papier d'emballage (investissement privé) dans la commune de Chorfa.

R. N.

## GRANDS ÉQUILIBRES MACRO-ÉCONOMIQUES DE L'ALGÉRIE

## Djoudi : «On s'est stabilisé»

**Le ministre des Finances, Karim Djoudi a souligné la stabilité des grands équilibres macro-économiques de l'Algérie et leur amélioration progressive ces dernières années, rappelant les efforts consentis par l'Etat pour relancer l'économie.**

PAR RYAD EL HADI

**"E**n 2012, le profil de la balance des paiements s'est notablement amélioré situant le compte courant par rapport au PIB à 6% et les réserves de change se sont renforcées pour couvrir 36,5 mois d'importation de biens et services", a-t-il affirmé dans un entretien publié par la revue *La lettre d'Al Djazaïr* éditée par le bureau de la Banque mondiale à Alger.

En matière d'endettement extérieur, les indicateurs sont également passés au vert, a ajouté le ministre, relevant que la dette extérieure ne représente plus que 1,8 % du PIB et la dette intérieure publique se situe à 8,3% du PIB à 2012. Evoquant les équilibres internes, le ministre a affirmé que la tendance à l'accélération de l'inflation observée au cours de l'année 2012 enregistre un net recul.

"Les prévisions de clôture pour 2013

situent le taux d'inflation à hauteur de 3,5%" a-t-il avancé à la revue *La lettre d'Al Djazaïr* qui le qualifie "d'homme de conviction", "discret", "peu disert" et de "travailleur acharné".

L'épargne publique a connu aussi une forte évolution à la hausse, progressant pour s'établir à fin 2012, à 5.663,4 milliards de DA représentant 35,6% du PIB et deux fois et demi les crédits consommés les années antérieures. A une question relative au défi majeur de la diversification de l'économie algérienne, M. Djoudi a indiqué que "l'Algérie a consenti de grands efforts pour relancer son économie en termes d'élargissement de la base productive". Le ministre en veut pour preuve le développement de la PME en Algérie à travers une création moyenne sur la période 2001-2011 de 25.000 à 30.000 PME par an, soit une progression de près de 10% par an. "Actuellement, les PME emploient plus de 50% de la population active", a-t-il ajouté. Le ministre a souligné que les pouvoirs publics "ont consenti et consentent d'important efforts" pour créer un environnement favorable au développement des secteurs industriels et des services en général et des PME/PMI en particulier.

**Emploi de jeunes : 1.000 milliards de DA de dotations budgétaires**

## MISE À NIVEAU DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Les opérateurs de la pharmacie sur la bonne voie

PAR RAYAN NASSIM

L'expert européen en industrie pharmaceutique, André Peyrouset, a indiqué jeudi à Alger avoir noté chez les opérateurs algériens de la pharmacie l'engagement et la volonté pour la mise à niveau des bonnes pratiques de la fabrication.

Intervenant lors de la Journée de présentation des bonnes pratiques de la mise à niveau de la filière pharmaceutique dans le cadre du Programme d'Appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (PME II), au titre du partenariat avec l'Union européenne (UE), l'expert européen a indiqué avoir reçu 15 propositions d'opérateurs algériens de la pharmacie, dont certains ont bénéficié d'une for-

maison dans ce domaine. M. Peyrouset s'est félicité de l'intérêt accordé par les opérateurs algériens de la pharmacie aux "bonnes pratiques" de fabrication qu'il a qualifiées de "gage de qualité". Pour l'expert européen, les unités de fabrication pharmaceutiques nationales sont capables de "réaliser les bonnes pratiques de fabrication les deux prochaines années pour peu que les règles en la matière soient respectées".

Il a, à cet égard, cité le Centre technique de la chimie qui sera réalisé par le ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement et qui participera, à son tour, au développement de la filière pharmaceutique et à la maîtrise du contrôle des produits.

Le directeur du Programme "PME II", Abdeldjalil Kassoussi, a, pour sa part, rappelé le protocole d'accord signé en 2012 avec les opérateurs de la pharmacie pour l'accompagnement et la mise à niveau des entreprises du secteur pharmaceutique.

Le président de l'ATA PME II, Paolo Castrataro, a, quant à lui, souligné l'importance du renforcement des performances pharmaceutiques qui sont liées à la réglementation en vigueur, a-t-il dit.

Le secrétaire général de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), Nabil Mellah, a, de son côté, souligné que l'industrie pharmaceutique avait contribué en 2013 à la réduction de la facture d'importation des médicaments de 18%, ajoutant que ce secteur "arrive en tête des secteurs touchés par la contrefaçon".(APS)

R.E

## DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS LA WILAYA D'ALGER

## Les présidents d'APC veulent une nouvelle politique

Les présidents des Assemblées populaires communales (APC) de Birtouta, Ouled Chebel et Tesslala El Merdja ont préconisé jeudi une nouvelle politique du développement local, au cours d'une rencontre avec le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

"Il faut revoir la politique actuelle du développement local avec l'arrivée de nouvelles populations dans nos communes", ont plaidé les présidents de ces trois APC, en plein cœur de la fertile plaine de la Mitidja.

Cette nouvelle population qui devrait habiter les ensembles urbains actuellement en cours de réalisation, exprimera "fatalement des besoins urgents dans les domaines de l'AEP, les routes, l'éducation,

la santé, etc...qu'il faudra satisfaire", ont-ils également relevé.

En outre, "il faut renforcer la sécurité dans les nouveaux ensembles urbains, l'infrastructure scolaire pour répondre à la surcharge des classes", ainsi que la nécessité de construire de nouvelles infrastructures de loisirs, selon les présidents de ces trois APC, qui ont également revendiqué des quotas de logements pour les habitants de "nos communes".

Selon le wali d'Alger, la circonscription administrative de Birtouta a bénéficié au cours de ces dernières années de plusieurs projets de développement socio-économique dont le coût global est de 200 milliards de dinars.

Ces projets portent notamment sur la

construction de quelque 6.000 logements, la réalisation de nouvelles infrastructures pour l'alimentation en eau potable, pour l'éducation, et les routes notamment.

La commune de Birtouta compte 45.500 habitants, Ouled Chebel 20.000 hab et Tesslala El Merdja totalise à elle seule 31.000 habitants. Elle comptera dans les prochaines années un peu plus de 40.000 habitants avec la livraison des projets d'habitat en cours de réalisation.

La visite de travail du wali d'Alger dans ces communes a été centrée sur l'amélioration du service public au niveau de ces trois APC.

I.A.

## PLATEFORMES LOGISTIQUES ET DE TRANSPORT

## Cevital prêt à réaliser deux autres

Le groupe privé Cevital est prêt à réaliser deux autres grandes plateformes logistiques et de transport, a assuré jeudi son premier responsable, Issaâd Rebrab, en marge de la visite du ministre du Commerce, Mustapha Benbada, dans la wilaya de Bouira. "Nous avons les moyens financiers pour réaliser une seconde plateforme à Sig (Mascara) et une troisième à Constantine mais à condition qu'il y ait le foncier", a indiqué M. Rebrab au ministre qui visitait la première plateforme de stockage et de froid réalisée à Bouira pour un montant de 7 milliards de dinars.

D'envergure nationale, cette structure logistique et de transport, réalisée aux normes internationales, "permettra de stocker différents produits et de contribuer à la régulation du marché et des prix", a souligné le responsable de Cevital.

Erigée sur 16 ha, cette plateforme est destinée à stocker divers produits sur une surface de plus de 77000 m2, a expliqué M. Rebrab au ministre, en sollicitant son aide pour trouver les terrains nécessaires pour réaliser d'autres projets (plateformes et hypermarchés) afin de booster le secteur du commerce au niveau national.

M. Benbada, qui a favorablement accueilli ces propositions, a encouragé le responsable de Cevital à travailler de façon à moderniser et développer l'économie nationale.

Dans ce contexte, le ministre a appelé les responsables du groupe à accompagner les petites et moyennes entreprises (PME) dans les opérations de stockage et de distribution de leurs différents produits.

R.N.

SELLAL ÉVOQUE L'INSTAURATION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN ALGÉRIE

# «Un véritable miracle» de Bouteflika

De Tlemcen où il était, jeudi, en visite de travail, le Premier ministre a mis en exergue les réalisations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Sans conteste, la palme revient à l'instauration de la paix et de la sécurité dans le pays. Pour Sellal, ce fut «un véritable miracle» qui a permis «la stabilité» de l'Algérie dans un environnement régional en proie à des désordres.

PAR SADEK BELHOCINE



éclatante des réalisations du président Bouteflika depuis son accession au pouvoir a été, sans conteste, l'instauration de la paix en Algérie et la réconciliation des Algériens", a-t-il souligné, soutenant que le président Bouteflika a non seulement œuvré à l'instauration de la paix et de la stabilité, mais il a également réussi à réconcilier le peuple algérien "grâce à la politique de concorde et de réconciliation nationale". Les Algériens, a-t-il clamé, ont «définitivement» rompu avec la décennie noire et ce qu'elle a apporté comme douleurs. Il rend grâce aussi aux Algériens qui «ont préservé la stabilité du pays et la force de ses institutions», appelant à profiter de cette situation pour «réaliser le renouveau de l'économie nationale». Il appelle dans ce contexte à «profiter de ces conditions propices pour réaliser le renouveau économique de l'Algérie» soulignant,

à cette occasion, la nécessité de diversifier l'économie nationale et de l'orienter vers les secteurs productifs, affirmant que les pouvoirs publics travaillent pour assurer les conditions de réussite de cet objectif. Pour Abdelmalek Sellal, «la diversification de l'économie algérienne et son orientation vers les secteurs productifs est devenue une nécessité incontournable pour laquelle les pouvoirs publics préparent les conditions de réussite». Il réitère son refus «catégorique» de «toute discrimination» entre les secteurs public et privé. Pour lui, le plus «important est la réussite de l'entreprise algérienne et son aptitude à contribuer à la création de richesses et d'emplois». Le Premier ministre n'a pas manqué de rappeler à «améliorer» l'environnement des affaires et la «simplification» des procédures et des systèmes juridique, réglementaire, bancaire et fiscal. Nonobstant, ces entraves et autres dysfonctionnements liés à la bureaucratie, le Premier ministre a toutefois estimé que les opportunités qui sont offertes aujourd'hui aux jeunes Algériens, notamment dans les domaines de l'éducation, l'emploi, la formation et l'habitat, sont sans pareilles dans de nombreux pays du monde. «Je dis aux jeunes Algériens que les opportunités qui leur sont offertes aujourd'hui dans les domaines de l'éducation, l'emploi, la formation et l'habitat, sont sans pareilles dans de nombreux pays du monde, y compris les plus développés». Il relève que «tout le mérite revenait

aux enfants» de l'Algérie et au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui «a foi en la jeunesse et qui met en eux ses espérances, car ils sont le trésor de l'Algérie», dénonçant une certaine élite intellectuelle qui «se contente de critiques comme si elle cherchait à pousser la société vers le désespoir et la démission». Il estime que «cela ne sert le pays en rien». Le Premier ministre a saisi l'opportunité de sa visite à Tlemcen pour aborder les deux fléaux qui ravagent cette wilaya frontalière, à savoir la drogue et le trafic de carburant.

La lutte contre ces deux phénomènes «ne concerne pas uniquement les services de sécurité et de douanes», a-t-il dit appelant à «la coopération de tous les citoyens» avec ces services. Evoquant le phénomène de la contrebande, le Premier ministre a indiqué que le trafic de carburant a atteint «un stade dangereux». Concernant la situation au niveau des frontières, le Premier ministre a relevé l'existence de «nombreux» problèmes, citant à ce titre «les troubles qui ont secoué la région du Sahel» avant de souligner «le souci de l'Algérie de préserver sa stabilité». Au terme de sa réunion avec les autorités locales et les représentants de la société civile, Abdelmalek Sellal a annoncé un programme complémentaire de développement d'un montant de 31,6 milliards DA pour la wilaya de Tlemcen. **S. B.**

GRÈVES À RÉPÉTITION DANS LES UNIVERSITÉS ALGÉRIENNES

## Le SOS des étudiants

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le malaise continue au sein de plusieurs universités algériennes. Celles-ci vont de mal en pis et s'emblent s'enfoncer d'année en année dans un bourbier auquel les responsables du secteur, en premier lieu le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ne trouvent aucune issue. L'actualité ces jours-ci au sein de différentes universités du pays revient non pas pour être classée parmi les plus excellentes du monde mais pour revenir avec des grèves successives qui se comptent plus nombreuses que les cours dispensés pour les étudiants.

C'est peu de le dire, puisque les maux sont nombreux et les différents acteurs se plaignent notamment de la corruption, des conditions désastreuses du logement des étudiants, des conditions lamentables de l'enseignement, falsification des notes, harcèlement sexuel, réorientations abusives... les problèmes ne manquent pas.

Pour dénoncer ces attitudes arbitraires plusieurs étudiants ont haussé le ton pour mettre à jour les lacunes auxquelles ils sont face au quotidien.

La colère est montée d'un cran au sein de plusieurs universités. Ainsi pour dénoncer plusieurs défaillances au sein de leur département, les étudiants ont décidé de ne plus se taire. A l'instar de la grève des étudiants de l'Institut de l'éducation physique et sportive et des départements d'architecture et de biologie qui ont fermé les portes d'accès, en paralysant ce campus depuis deux semaines. Ils réclament, notamment, une reconnaissance du diplôme de l'Institut de l'EPS, l'accès au master et la poursuite de leur cursus à l'université locale. Plusieurs autres universités vivent le même scénario comme l'u-

niversité M'hamed Bougara de Boumerdes (UMBB) qui est depuis le début de l'année le théâtre de plusieurs actions de protestation. Depuis le début de la rentrée il y a eu déjà plus de 10 grèves et ce n'est pas près de s'estomper vu que les revendications des étudiants datent déjà de quelques années. Face à ce malaise de l'université algérienne, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en visite à Aïn Temouchent a annoncé qu'un décret portant sur l'équivalence entre la licence issue de l'ancien système et le système actuel LMD (License-Master-Doctorat) sera promulgué au plus tard la semaine prochaine.

Concernant le «droit d'accéder au master 1» revendiqué par plusieurs étudiants de différentes universités du pays, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a annoncé que «le Premier ministre signera la semaine prochaine une circulaire à travers laquelle la Fonction publique instruira toutes les administrations pour appliquer la loi concernant le recrutement des licenciés issus du système LMD». Une décision certes louable mais qui ne réglera pas le problème pour autant. Car en principe, l'accès au master 1 est un droit est non pas un privilège.

Avec cette nouvelle crise de l'université algérienne, aujourd'hui la question vaut le détour au regard du système LMD qui n'a pas eu bonne presse, au vu de son rejet par les étudiants d'une part, et de ses maigres débouchés sur le monde du travail pour les jeunes diplômés, d'autre part.

Ainsi l'université algérienne vit chaque année le même scénario : au début de l'année ce sont les enseignants qui entament l'année sociale avec des grèves, et au milieu du cycle scolaire, ce sont les étudiants qui réclament du ministère une meilleure prise en charge pédagogique.

Ce constat et l'alarme ont été donnés à maintes reprises par plusieurs enseignants et chercheurs algériens avant même l'instauration de ce système LMD. Mais en vain. D'ailleurs Farid Cherbal, enseignant en génétique moléculaire à l'USTHB de Bab Ezzouar, à Alger, et syndicaliste avait affirmé, il y a déjà dix ans que :

«L'université algérienne se débat dans une crise à plusieurs variables. Si aucun plan de sauvetage n'est mis en place dans un avenir proche, il y aurait un grand risque de la perte». Ce constat est également valable pour système LMD à travers lequel il annonce que :

«L'université ne doit plus produire de chômeurs». Comme beaucoup d'étudiants, le chercheur semble préférer l'ancien système d'enseignement au LMD, «parachuté» en 2004 sans débats ni consultation. L'inquiétude portée par les étudiants de l'ancien système est fondée. Ce système structure la conscience nationale. Le LMD est venu pour diminuer les coûts des formations. Ce système a été imposé par l'Union européenne. «On veut une université publique et nationale», affirme M. Cherbal.

Aujourd'hui et encore une fois l'on revient sur les conditions lamentables auxquelles les étudiants font face depuis quelques décennies. Il en devient même redondant de les citer. Pour la plupart des syndicats du secteur, cette situation n'augure rien de bon pour l'avenir de la recherche ni pour le devenir des étudiants. D'ailleurs, ces derniers recourent à la fuite à l'étranger où leur métrite est beaucoup plus reconnue. De fait, il semble plus que primordial pour les responsables d'affronter les conditions catastrophiques d'enseignements au lieu de pratiquer la politique de l'autruche ou celle de la fuite en avant. **K. H.**

BOUMERDES

## Poursuite de la pression sur les groupes terroristes armés

Plusieurs lieux susceptibles d'abriter des groupuscules terroristes de l'ex-GSPC sont encore sous pression militaire dans la wilaya de Boumerdes. Les monts de Sidi Ali Bounab situés à la lisière des limites administratives avec la wilaya de Tizi Ouzou, ont connu, la semaine écoulée une forte pression des soldats de l'ANP notamment suite à la destruction de casemates. Selon une source locale, cette pression a permis, au courant de la semaine, la reddition d'un sanguinaire. Ce terroriste avait rejoint, selon la même source, les rangs de l'ex-GSPC depuis près de cinq ans. Outre cela, les forces combinées de sécurité multiplient les sorties et se sont redéployées sur le versant sud-est de la wilaya notamment dans les maquis d'Aït Tafat et d'Iouanoughen près des Issers suite à la découverte d'un arsenal de guerre dans une habitation appartenant à un membre d'un réseau de soutien. Parallèlement, les maquis d'Ouled Boudoukhane dans la localité de Chabet El Ameur sont, depuis une semaine, sous haute surveillance par des contingents de l'armée qui s'est redéployée afin de déloger les coins et recoins susceptibles d'abriter des hordes sanguinaires.

Dans cette région, faut-il le rappeler, l'armée avait asséné un sérieux coup à l'encontre de l'organisation terroriste de l'ex-GSPC en décimant la série Al Chamm après avoir éliminé sept terroristes dont son émir en 2009. Mais la vigilance reste de mise surtout lorsqu'on sait que ces maquis sont utilisés comme un point de jonction entre les maquis de Bouira à partir de Lakhdaria et Kaddiria.

Du côté de Si Mustapha, précisément, dans les monts de Boudhar, une source non encore confirmée indique qu'un accrochage s'est produit, récemment, entre une patrouille de l'ANP et un groupe terroriste. Par ailleurs, il est à rappeler, que pas moins d'une vingtaine de terroristes y ont été éliminés depuis près de cinq mois à Boumerdes et les derniers en date à être anéantis sont ceux de Benchoud à l'est de la wilaya. **T.O.**

ENSEMBLE DES RESSOURCES DANS LA GESTION DES CRIME

## Le général-major Boustila pour une "gestion rationnelle"

*Le général-major Ahmed Boustila, Commandant de la Gendarmerie nationale a plaidé, jeudi à Alger, pour "une exploitation rationnelle" des ressources humaines et matérielles disponibles et méthodes scientifiques acquises lors des investigations des scènes de crime.*

Dans son allocution d'ouverture du séminaire national sur "la gestion de la scène de crime" lue en son nom par l'Inspecteur général du Commandement de la Gendarmerie nationale, le général Abdelaziz Chater, le général-major Boustila a souligné "l'impérative coordination entre les différents intervenants dans la scène de crime avant, pendant et après les investigations".

Le choix de ce thème organisé à l'Institut national de criminalistique et de criminologie relevant de la Gendarmerie nationale "n'est pas fortuit, il a plutôt été dicté par l'intérêt grandissant des indices matériels retrouvés sur la scène de crime, quelle qu'en soit la nature, qu'il convient d'exploiter au mieux pour pouvoir identifier l'identité des criminels".

La recherche de la vérité ou de la preuve "est passée par plusieurs étapes dont chacune reflète le vécu quotidien des sociétés et leur degré d'évolution", a soutenu le général-major Boustila précisant que le séminaire "se veut un rappel des engagements légaux et moraux pour faire la lumière sur la vérité et assurer un bon fonctionnement de la justice, des



Le général-major Ahmed Boustila

engagements liés à la garantie de l'intégrité de la scène de crime, quelles que soient les conditions".

Il s'agit également de "mettre en avant la place de la scène de crime dans les enquêtes judiciaires modernes, compte tenu de l'intérêt croissant accordé aux preuves matérielles", a-t-il conclu. Intervenant lors

de cette rencontre, le directeur général de l'Institut national de criminalistique et de criminologie relevant de la Gendarmerie nationale, le colonel Messaoudi Abdelhamid, a affirmé que la bonne gestion de la scène de crime constitue un "enjeu capital" dans la lutte contre la criminalité en Algérie. Le colonel

Messaoudi a souligné que "les traces et indices matériels déterminent dans une large mesure l'aboutissement de l'enquête criminelle, d'où le grand intérêt qui doit être accordé à la scène de crime".

Il a ajouté que le travail accompli par les premiers intervenants et les experts et la codification de la scène de crime sont d'une "importance primordiale", affirmant que la bonne gestion de la scène de crime "constitue un enjeu capital dans la lutte contre la criminalité en Algérie".

"La pluralité des intervenants (sur la scène de crime) relevant de divers secteurs est de nature à augmenter les risques de pollution et de déperdition des indices et traces qui déjà à l'origine, sont fragiles", a-t-il indiqué, faisant remarquer que "l'investigation de la scène de crime ne saurait se faire sans avoir pris au préalable des mesures de protection et de coordination entre les différents intervenants, et sans la prise en compte des règles contenues dans les lois et code de déontologie", a-t-il encore ajouté.

JUGÉ POUR DILAPIDATION DE DÉNIÉRS PUBLICS

## L'ancien président de l'APC de Birkhadem nie toutes les accusations

L'ancien président de l'APC de Birkhadem, D.R., a nié jeudi lors de sa comparution devant le tribunal criminel d'Alger, avec 19 autres prévenus, toutes les accusations portées contre lui dont la dilapidation de deniers publics, se justifiant par la confiance qu'il avait placée en ses adjoints, "en signant des documents sur la base de leur contenu".

Interrogé par le président du tribunal durant plus de deux heures, l'accusé a dit ne pas connaître les personnes ayant remporté les marchés publics au niveau de l'APC car elles ont été choisies par la commission compétente, niant le fait qu'ils avaient bénéficié d'avantages.

Répondant aux questions du magistrat Bakri Boualem sur la falsification de 37 décisions d'attribution de parcelles de terrain, il a indiqué qu'entre 1997 et 1999,

l'APC de Birkhadem avait annulé toutes les décisions d'attribution. L'ex-président de l'APC de Birkhadem et 19 autres personnes sont accusés de dilapidation de deniers publics et de faux en écriture de documents officiels pour la conclusion de marchés contraires à la législation, de 1997 à 1999.

Selon la chambre d'accusation, "le montant des deniers dilapidés est estimé à 12.651.397,29 DA" comme mentionné dans les deux expertises effectuées à ce sujet.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 13 février 1999, lorsqu'un élu de la commune de Birkhadem a déposé une plainte contre X devant le tribunal de Bir Mourad Rais, faisant état de dilapidation de deniers publics et désigné un expert pour confirmation.

Le 10 janvier 2000, le juge d'instruction

près le tribunal de Sidi M'hamed a accusé le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de l'époque et 19 autres personnes de dilapidation de deniers et de faux en écriture de documents officiels pour la conclusion de marchés contraires à la législation.

Les expertises ont révélé que la commune de Birkhadem a subi des préjudices matériels du fait de surfacturations et de double paiement d'autres factures de certains projets dont la réalisation d'une maternité, d'une fourrière automobile et d'un complexe sportif.

Toujours selon l'arrêt de renvoi, l'ex-président de l'APC de Birkhadem avait procédé à "la falsification de 37 décisions d'attribution de parcelles de terrain situées dans la ferme Si Abderrahmane (Saoula), pour la conclusion de marchés contraires à la législation".

EL-OUED

## Plus de 10 quintaux de kif traité saisis

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant de la 4ème région militaire, a réussi à saisir, mercredi 11 décembre, au niveau de la daïra d'El-Meghaier, wilaya d'El-Oued, une quantité importante de kif traité s'élevant à 10 quintaux et 25 kilogrammes,

transportés à bord d'un camion semi-remorque et d'un véhicule touristique, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Cette opération qui s'est effectuée lors d'une opération de contrôle au niveau d'un barrage des forces de sécurité, érigé dans la

région d'El-Baadj sur la route reliant El-Meghaier à Ouled-Djelal (wilaya de Biskra) a également permis l'arrestation des deux (02) conducteurs ainsi que deux (02) autres personnes à Touggourt, wilaya de Ouargla, à qui été destinée la quantité de drogue saisie, a précisé la même source.

EN 24 HEURES SEULEMENT

## Sept morts dans six accidents de la route

Sept personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans six accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures au niveau national, a indiqué la Protection civile,

dans un bilan arrêté jeudi à 8h00. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn-Defla, avec deux morts et deux blessés dans une collision entre un véhicule léger et un camion

semi-remorque, survenue sur la route nationale RN 4 au niveau de la commune d'Aïn Torki, relève la même source.

AIN TEMOUCHENT

## Une lycéenne libérée après son enlèvement par deux individus

Une jeune lycéenne a été libérée mercredi par groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Ain Temouchent après son enlèvement par deux individus, indique jeudi un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale. La jeune fille, âgée de 19 ans, a été enlevée par deux individus circulant à bord d'un véhicule, devant le lycée de Tamzoura dans la wilaya d'Ain Temouchent, a précisé la même source, ajoutant que les recherches ont été lancées suite à des informations données par un camarade de la jeune lycéenne aux services de la Gendarmerie nationale sur le numéro vert "10 55". Les sections de sécurité et d'intervention et les éléments de la sécurité routière ont déployé un dispositif de patrouille et de barrage dans plusieurs localités et sur le réseau routier de la même wilaya, afin de retrouver la fille saine et sauve et d'arrêter les auteurs avant qu'ils ne quittent la wilaya. Les recherches ont abouti à l'interpellation d'un des ravisseurs à bord d'un véhicule et à la libération de la jeune fille enlevée, tandis que son complice, identifié, a pris la fuite à bord d'un autre véhicule, précise la même source.

Une enquête a été ouverte par la brigade de Tamzoura, ajoute le communiqué.

ANNABA

## Arrestation de deux agresseurs d'un ressortissant français

Deux agresseurs d'un ressortissant français ont été arrêtés par la Gendarmerie nationale, dans la wilaya d'Annaba, indique jeudi un communiqué de ce corps de sécurité.

Le ressortissant français, âgé de 29 ans, était accompagné de sa fiancée algérienne et a été agressé près d'un restaurant de la cité Caroubier, précise la même source.

Les investigations entreprises par les gendarmes de la brigade d'Annaba ont abouti à l'arrestation des deux auteurs présumés de l'agression, alors qu'une enquête a été ouverte pour retrouver les agresseurs du ressortissant français, note le communiqué. **APS**

## IMPORTATIONS DE TECHNOLOGIE DES MATIÈRES PLASTIQUES

## Plus de 100 millions dollars en 2012

L'Algérie est classée au quatrième rang sur le continent africain concernant les importations de technologie des matières plastique, l'emballage et l'impression.

PAR AMAR AOUIMER

Ces chiffres sont révélés par Martin Marz, P.-dg des organisateurs de foires allemandes Fairtrade. Celui-ci souligne que "selon les chiffres de la VDMA - l'Association d'engineering allemande, l'Algérie est devenue le 4<sup>e</sup> importateur de technologie des matières plastiques sur le continent africain, se classant juste derrière l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Nigeria. Cette

augmentation reflète l'énorme potentiel de l'un des principaux producteurs de pétrole et de gaz dans le monde. Les importations de technologie de l'emballage et de l'impression en Algérie est encore à la 3<sup>e</sup> place en Afrique, devant le Nigeria, et juste derrière l'Afrique du Sud et l'Égypte". Il y a une hausse des importations jusqu'à 98,5 %.

Le 3<sup>e</sup> salon, Plast Alger, et le 4<sup>e</sup> salon, printpack Alger, qui se tiendront conjointement du 6 au 8 avril 2014 au Palais des Expositions - Safex, pourront fournir de plus amples informations aux professionnels du secteur. L'évènement phare de la plasturgie, de l'emballage et de l'impression pour l'Algérie est organisé sur toile de fond d'augmentation constante des importations en

Algérie, jusqu'à 98,5% ! "L'industrie algérienne des plastiques est l'un des secteurs les plus dynamiques et le important en Algérie. Les importations de technologies des matières premières et du caoutchouc s'élève à 99,8 millions dollars en 2012, comparative-ment à 72,3 millions dollars en 2011 et 60,3 millions dollars en 2010, un plus de 65,5 % en deux années. Selon les chiffres de la VDMA, juin 2013" soulignent les organisateurs de ces évènements. Avec une consommation annuelle de 1 million tonnes, dont la moitié est importée d'Asie et d'Europe, le potentiel du marché algérien des plastiques est considérable. La consommation par habitant est estimée entre 8 et 10 kg.

Les importations algériennes de

machines de papier et à imprimer ont augmenté de 46,7 millions de dollars américains en 2010 à 92,7 millions de dollars en 2012, un plus de 98,5%! Les importations algériennes de machines à emballer se sont élevées de 140,1 millions dollars en 2010 à 189,6 millions dollars en 2012, soit plus de 35,3% d'augmentation. Les salons Plast & Printpack Alger seront mis à niveau à nouveau par des pavillons nationaux de l'Autriche et de l'Espagne. Top technologies de l'Autriche seront affichés au Advantage Austria Group Pavillon. Les exposants espagnols présenteront leurs innovations, dans les plastiques et les emballages, dans le cadre du pavillon espagnol organisé par A. A. Avep.

## JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT À TINDOUF

## Inciter les investisseurs locaux à créer leur société

PAR RIAD EL HADI

L'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) organisera, jeudi prochain, une journée d'information sur les opportunités d'investissement dans la wilaya de Tindouf. Plusieurs interventions sont prévues durant cette rencontre et porteront notamment sur les avantages accordés par l'Andi, les richesses minières disponibles à l'investissement et les nouvelles mesures prises dans le domaine de l'investissement touristique. Les avantages accordés au foncier destiné à l'investissement productif et les mécanismes pour bénéficier du Fonds d'investissement de la wilaya, figurent également au menu de cette rencontre d'une journée. Des chiffres relatifs à la consommation locale et à la production nationale seront présentés pour expliquer l'objectif d'investir. Durant ce dernier trimestre, l'Andi a organisé des rencontres régionales de sensibilisation et d'information destinées à la communauté d'affaires à travers l'ensemble du territoire national notamment au niveau des wilayas de Bordj Bou-Arredj, Mila, Illizi, Aïn Temouchent, Tiaret, Laghouat, Médéa, Annaba, El Bayadh et Guelma. Les investissements déclarés en Algérie, ont plus que doublé durant le 1<sup>er</sup> semestre 2013, pour atteindre 856,7 milliards DA (11,2 mil-



liards de dollars) contre 411,6 milliards DA à la même période en 2012, en hausse de 108%. Cette performance est due essentiellement aux améliorations du climat des affaires suite aux différentes mesures d'incitations et d'encouragement à l'investissement et aux porteurs de projets prises par les pouvoirs publics, notamment dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud. Les mesures de débureaucratization de l'acte d'investir pris-

es par le Premier ministre, la dynamisation du rôle des Calpiref, le plan de développement des entreprises publiques ont également contribué à cette amélioration.

La loi de finances 2014 consolide ces mesures d'encouragement et d'encadrement de l'investissement. Elle prévoit, entre autres, la suppression des dispositions spécifiques relatives aux modalités d'octroi des avantages pour les projets d'investissement

dont le montant est supérieur à 500 millions DA et inférieur à 1,5 milliard DA. La loi contient également un allègement des procédures d'agrément en faveur des projets d'investissement étrangers directs ou en partenariat avec des capitaux étrangers, par la suppression de leurs soumissions obligatoires à l'examen préalable du Conseil national de l'investissement (CNI). L'encouragement des investissements étrangers qui contribuent au transfert du savoir-faire, ou qui produisent des biens avec un taux d'intégration supérieur à 60% figure également parmi les mesures proposées par cette loi. Les mécanismes et mesures incitatives préconisés ces dernières années en direction des investisseurs des wilayas du Sud sont remarquables. Ils consistent en des facilités depuis la conception du projet à sa concrétisation et son entrée en exploitation. Ces avantages portent notamment sur des exonérations des droits de transfert de propriété, de la TVA sur les produits et services et des taxes douanières. Ils concernent également des exonérations fiscales sur le bénéfice des entreprises, sur la taxe d'activité professionnelle, la taxe sur le foncier pour les propriétés intégrées au projet d'investissement, ainsi que l'exonération de droits d'enregistrement et de publicité du foncier, en plus d'autres facilités d'encouragement.

R. E.

## PROGRAMME P3A

## Des projets au profit de la Fonction publique et la Cour des comptes

L'unité de gestion du programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UGP3A), a initié et appuyé la réalisation d'une série d'actions de coopération au profit de la Fonction publique et de la Cour des Comptes, a indiqué le directeur national du programme P3A, Abdelaziz Guend. Il s'agit de différents types d'actions de coopération dans le cadre de l'instrument Sigma, mise en œuvre en Algérie en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'UE. Elles s'inscrivent dans les dispositions de l'Accord d'association. "La mission en cours en Algérie a pour but de programmer les actions futures et de faire le point sur celles réalisées", a expliqué mercredi soir ce responsable. Sigma est une initiative conjointe de l'OCDE et de l'UE, principalement financée par cette dernière. Les actions initiées en Algérie, ont concerné le système d'information des ressources humaines (SIRH) et la réforme du système de recrutement au profit de la direction générale de la Fonction publique ainsi qu'une évaluation par les pairs au profit de la Cour des Comptes. A la demande de la Cour des comptes algérienne, une mission d'évaluation par les pairs s'est déroulée du 27 au 31 janvier 2013 au siège de cette institution. Elle a consisté à faire auditer les principales missions dévolues à l'institution nationale afin de lui proposer

les mesures utiles à l'amélioration de sa performance dans la réalisation de ses missions. "Notre objectif est d'améliorer la qualité de nos travaux, cette coopération va améliorer davantage la transparence des activités de contrôle" a déclaré à l'APS le

secrétaire général de la Cour des comptes, Benamar Mohamed Salim. Géré par le ministère du Commerce, le programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'Association entre l'Algérie et l'Union européenne avait initié en octobre dernier trois actions au

profit du secteur du commerce dans le but notamment, de contribuer à rééquilibrer la balance commerciale hors hydrocarbures de l'Algérie, de renforcer la protection des consommateurs ainsi que la surveillance et l'encadrement du marché.

R. E.

## PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

## L'Algérie classée 2e au Mena, 66e mondialement

L'index mondial en matière de performance énergétique classe l'Algérie au deuxième rang au niveau de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) et 66<sup>e</sup> à l'échelle mondiale, a indiqué le World Economic Forum (WEF) dans une nouvelle étude.

Le WEF a publié mercredi son rapport sur "l'Indice de performance de l'architecture énergétique 2014" dans lequel il a examiné et classé 124 pays selon des critères basés à la fois sur la croissance économique, la durabilité environnementale et la source énergétique, tout en analysant la complexité des dépendances et compromis qui affectent les efforts de ces pays en fonction de leur capacité à fournir un approvisionnement en énergie fiable, durable et accessible.

Cet Index EAPI aide les pays à identifier les difficultés posées à leur transition énergétique tels l'incertitude permanente qui

entoure la politique énergétique, le financement de la recherche et du développement de nouvelles sources d'énergie et de techniques et le système de subvention des prix de l'énergie. Par critère, l'Algérie est classée en matière de sécurité et d'accès énergétique au 40<sup>e</sup> rang mondial avec un score de 0,76 (le meilleur score mondial est de 0,96), 88<sup>e</sup> pour la croissance économique et développement avec un score de 0,34 (le meilleur score mondial est de 0,69) et 85<sup>e</sup> pour l'environnement avec un score de 0,4 (le meilleur score mondial est de 0,6). Le rapport WEF considère que dans les pays du Mena, les systèmes énergétiques se définissent en termes de ressources présentes dans la région, la prévalence des subventions accordées et le peu d'efficacité énergétique qui influence à la fois la consommation et les émissions. La région est classée première en termes de sécurité de l'approvisionnement énergétique, mais

l'analyse révèle de grandes disparités dans la distribution : sur les 17 pays de la région, 3 importent plus de 90% de leur besoin net en énergie. Concernant le classement mondial, les 5 premiers sont la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la France, la Suède et la Suisse. 41% de l'énergie des 10 pays classés premiers proviennent de sources d'énergie de faible émission de carbone, la moyenne mondiale étant de 28%. Par ailleurs, le rapport constate qu'un grand nombre de pays en développement ont encore des difficultés à couvrir les besoins fondamentaux de leurs populations en énergie et arrivent à peine à fournir de l'électricité à 50% de la population. Il souligne également la trop grande dépendance d'un certain nombre de systèmes énergétiques : 32 % des pays dépendent de l'énergie importée pour couvrir plus de la moitié de leurs besoins.

R. E.

## TISSEMSILT

**Développer des activités de l'artisanat**

Une convention de coopération a été paraphée, lundi dernier à Tissemsilt, entre la Direction de la formation et l'enseignement professionnels, celle du tourisme et l'artisanat et la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers, dans le cadre de la promotion des métiers traditionnels.

Cette convention, signée en marge de l'exposition de l'artisanat rural, vise à répondre aux besoins de mise à niveau des activités d'artisanat dans la région, la formation des artisans dans les spécialités du tissage, des habits traditionnels, des activités de l'alfa, du doum, de la poterie et de la céramique.

Elle permet aux établissements de formation de la wilaya de bénéficier du savoir-faire des encadreurs spécialisés en artisanat et de concrétiser un programme d'amélioration du niveau des formateurs relevant du secteur du tourisme à travers les centres CFPA.

Le directeur local de la Chambre de l'artisanat et des métiers, Ali Bouhamid, a souligné que la durée d'application de cette convention aura un rôle à assurer l'orientation des jeunes dans des filières liées aux métiers artisanaux délaissés par certains jeunes.

## OUARGLA

**Projets de développement pour 2014**

Une enveloppe globale de 4,5 milliards DA est consacrée au financement, en 2014, de divers projets de développement visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen dans la wilaya d'Ouargla.

Le montant, adopté par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunie en troisième session extraordinaire, représente le budget primitif de la wilaya pour l'année prochaine et ira au financement d'une soixantaine de projets de développement, à travers les différentes communes de la wilaya d'Ouargla.

Les projets touchent divers secteurs, notamment la santé, l'éducation, l'agriculture et les travaux publics, ainsi que des opérations d'aménagement urbain et d'amélioration des réseaux d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, a indiqué le président de l'APW, M. Benkrima. L'enveloppe est, cependant, en baisse de quelque 840 millions DA par rapport au budget de la wilaya de 2013.

Une baisse expliquée par l'opération de rééchelonnement des dettes des entreprises publiques et privées, ainsi que la centralisation de la perception fiscale relative à la taxe sur l'activité professionnelle.

## MEDEA

**Distribution de ruches d'abeille**

La Conservation des forêts de la wilaya de Médéa s'atèle actuellement à finaliser un programme de distribution de ruches d'abeille au profit de petits exploitants agricoles, en vue du développement de la filière mellifère au niveau de nombreuses localités rurales de la région, a indiqué cette institution.

Le programme en question devrait concerner, une fois achevé la phase d'étude des demandes formulées dans ce sens, quelque 967 petits exploitants agricoles et femmes au foyer, issus de communes rurales enclavées, a-t-on indiqué de même source, précisant que le nombre global de demandes déposées au niveau des différentes subdivisions relevant de la Conservation des forêts avoisine 1.044 demandes.

Dix mille ruches pleines seront distribuées, au printemps prochain, aux demandeurs déclarés éligibles pour bénéficier de cette aide qui vont recevoir, comme premier apport, une dizaine de ruches chacun et disposer, en même temps, d'un accompagnement pour garantir la réussite de ce petit élevage.

APS

## TIZI-OUZOU, LÉGISLATION FORESTIÈRE

**Une trentaine d'infractions enregistrées en 2013**

*Durant l'année 2013, les agents de la Police forestière de la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou ont relevé 28 infractions à la législation forestière commises à l'encontre du domaine public forestier de la Wilaya, a indiqué l'administration local du secteur.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon le bilan présenté par la chargée du patrimoine, des études et des programmes, la moitié de ces délits forestiers ont trait aux défrichements et débroussailllements, sans autorisation, d'espaces boisés, à l'effet de dégager des parcelles par la pratique d'activités agricoles, sachant que les autorisations délivrées en la matière par la Direction générale des forêts sont "suspendues depuis 2009, à l'exception des amodiations accordées pour l'apiculture", a précisé l'APS. Quant aux autres délits forestiers constatés, ils ont concerné les constructions illicites (4 cas) érigées sur des terrains du domaine public forestier, démasclage du liège (2 cas) au



niveau de la forêt de Mizrana, coupe illicite du bois de chauffage (4 cas) et coupe et vol du bois (4 cas), destiné à la fabrication de pieds droits pour étayer les constructions, ou à la fabrication de manches pour outils agricoles. L'estimation des dégâts apparents causés par ces atteintes au patrimoine public sylvestre a atteint 12 millions de dinars. La Conservation des forêts a signalé que l'ensemble de ces infractions ont fait l'objet de procès-verbaux transmis à la justice. Additivement à ces infractions à la législation régissant le secteur, la Conservation des forêts a recensé au moins de 25 décharges non contrôlées érigées sur des espaces attenants au domaine public forestier, auquel "elles font courir des risques permanents d'incendies, outre le

fait que ces dépotoirs sont devenus des lieux de prédilection de chiens errants et d'animaux sauvages qui y viennent chercher pitance", déplore Labadi Ouardia. Afin de dissuader les pratiques frauduleuses préjudiciables au patrimoine forestier, cette responsable a estimé "nécessaire de renforcer l'effectif de la Police forestière pour une meilleure couverture de l'espace forestier et d'amender les dispositions pénales de la loi relative au régime général des forêts, remontant à 1984, dans le sens de l'affermissement de l'aspect dissuasif des récalcitrants".

B. M.

## CHLEF, INVESTISSEMENT ÉCONOMIQUE ENTRE 2011 ET 2013

**Création de 456 entreprises**

Près de 30 milliards de dinars ont été investis dans la wilaya de Chlef pour la création de nouvelles entités économiques ou pour l'extension de celles déjà existantes, a révélé, à l'APS, Chihane Benaouda, directeur du guichet unique décentralisé de Chlef. Cet investissement consenti durant la période 2011-2013 a permis la création de 456 projets, a indiqué le même responsable en précisant que 92% de ces projets relèvent du secteur économique privé et 8% du secteur public. Selon le même responsable, 55% de ces projets, soit 256 projets, sont des créations nouvelles et 45%, soit 201 projets, sont des extensions d'entités économiques déjà existantes, ajoutant que la plupart de ces projets sont en cours d'exécution. Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTPH) se taille la part du lion dans ces investisse-

ments avec 45% des projets, suivi de celui des transports des voyageurs et de marchandises, avec 20%, tandis que 15% concernent celui de l'industrie. Le reste de ces investissements est partagé entre les secteurs de la santé, du tourisme, des services et de l'agroalimentaire. Par ailleurs, de nouvelles opportunités d'investissement sont offertes aux investisseurs dans la wilaya de Chlef avec la création prévue de deux nouvelles zones industrielles respectivement à Boukadir et Oued Sly, à l'ouest de Chlef, totalisant une superficie de 220 hectares. Outre ces futures zones industrielles, dix sites couvrant une superficie de 1.971 hectares ont été classés zones d'expansion touristique (ZET) sur le littoral de la wilaya de Chlef, long de 129 km. Parmi celles-ci, trois ont fait l'objet d'études d'aménagement et sont fin prêtes pour

accueillir des investisseurs. Il s'agit de celles de Mainis, Ain-Hamadi et Téghez. En plus de ces facteurs, la position géographique de la wilaya de Chlef, à mi-chemin entre Alger et Oran, pourra faire de cette région un grand pôle économique "d'autant plus qu'elle dispose de tous les atouts pour y parvenir". L'existence de chemins de fer, d'un aéroport international, de l'autoroute et d'un port de commerce, avec en plus deux mégaprojets en perspective, en l'occurrence la pénétrante autoroutière Port de Ténès-Tissemsilt sur 220 km, et l'extension du port de commerce, constituent indéniablement des atouts motivants pour les investisseurs les plus récalcitrants, a-t-on relevé.

APS

## BOUMERDES, SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU CENTRE

**Réalisation de 60.000 raccords à octobre 2013**

Le nombre de foyers raccordés au réseau public de distribution de gaz naturel à Boumerdes est passé à 60.000 à fin octobre dernier, grâce à un réseau de 921.000 km de conduites, a indiqué la direction locale de la Société de distribution d'électricité et de gaz du Centre (SDC). Selon le responsable local de la SDC/Centre, Hamid Lateb, "le nombre de raccords, à Boumerdes, était d'à peine un peu plus de 30.000 en 2008, avec un réseau de 574.000 km de conduites de gaz, avant de passer, en 2012, à près de 54.000 foyers raccordés grâce à un réseau de 896.000 km de conduites", a indiqué Hamid Lateb à l'APS, en marge de journées de sensibilisation sur les risques liés à la mauvaise utilisation du gaz.

Actuellement, de nombreux projets sont en cours en vue du raccordement de sept communes de la wilaya (Afir, Ouled Aïssa, Timezrit, Legata, Kherrouba, Keddara et Aumale), encore non pourvues en cette énergie, sur les 32 existantes, a ajouté la même source. Récemment, le directeur de l'énergie et des mines (DEM), Abdelkader Khour, avait déclaré, à l'APS, que près de 8.000 foyers de la wilaya de Boumerdes seront raccordés au réseau public de distribution de gaz naturel, d'ici la fin de l'année en cours. Il avait expliqué que ces raccords étaient inscrits au titre d'un projet, financé conjointement par la SDC et sur le programme du quinquennat 2010-2014, pour la réalisation de 15.200 raccords, à la fin 2014. A la

concrétisation de ce total de raccords, le taux de couverture en gaz naturel devrait atteindre les 44% à Boumerdes et ce, avant d'être porté à 78% (équivalant à 120.000 abonnés), à la réalisation de la totalité des programmes de raccords destinés à la wilaya, à l'horizon 2015, selon les prévisions de la DEM. Abrisées par la maison de la culture pour trois jours, ces journées de sensibilisation englobent diverses expositions sur les équipements et moyens de la SDC/Centre, filiale du groupe Sonelgaz, ainsi que sur les multiples risques liés à la mauvaise utilisation de cette énergie vitale qu'est le gaz, outre l'animation de communications sur le même thème.

APS

AIN-TEMOUCHENT, DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

# 957 logements LSP restent à réaliser

Au titre du programme de logements sociaux participatifs (LSP), la wilaya d'Aïn-Témouchent enregistre un reste à réaliser de 957 logements, a annoncé le directeur local du logement et des équipements publics (Dlep).

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrit à l'intitulé de la wilaya d'Aïn-Témouchent au titre du quinquennal 2005-2009, ce programme porte au total sur la réalisation de 7.010 unités à travers la wilaya, dont 6.053 ont été réalisés, a précisé, à l'APS, Bahar Mohamed. La majorité des 957 logements à réaliser est en cours de réalisation, mais enregistre un faible taux d'avancement pour "non renforcement des chantiers de réalisation", "absence de listes de bénéficiaires", ou encore "absence de contrat de vente sur plan ou VSP".

Une partie de ce reste à réaliser se trouve soit à l'arrêt soit non encore lancée, a indiqué, à l'APS, le même responsable, précisant que ce reste à réaliser concerne 17 promoteurs sur 60 qui ont pris en charge le programme LSP au niveau de la wilaya d'Aïn-Témouchent.

Certains ont exploité "des vides dans la réglementation du LSP", a encore souligné M. Bahar à l'APS.



Les citoyens souscripteurs de ce programme ont leur part de responsabilité dans cette situation en versant leur apport aux promoteurs sans signer, devant un notaire, le contrat de vente sur plan.

"Ces souscripteurs ont également versé leur apport sans même s'assurer qu'ils figurent sur la liste des bénéficiaires dressée par la Caisse nationale du logement (CNL)", a-t-il déclaré dans ce sens.

Cette situation a été exploitée par certains promoteurs "escrocs" qui ont accepté des apports de souscripteurs bien plus que ne leur permet le programme, à l'instar de celui qui vient d'être condamné par le tri-

bunal d'Aïn-Témouchent à cinq ans de prison ferme et 100.000 DA d'amende, outre le dédommagement des victimes.

Selon l'APS, ce dernier a encaissé l'argent de 400 souscripteurs pour un programme de 70 logements seulement.

Pour le même chef d'inculpation, quatre autres promoteurs sont en prison, a ajouté M. Bahar, soulignant que la Dlep se constitue "partie civile" dans ce genre de procès pour le dédommagement des souscripteurs.

B. M.

TAMANRASSET, PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DE 2013

## Concrétisation d'une trentaine d'opérations

Une enveloppe globale de plus de 30 milliards DA a été allouée au titre du programme complémentaire de 2013 pour la concrétisation d'une trentaine d'opérations, tous secteurs confondus, dans la wilaya de Tamanrasset, ont indiqué les services de la wilaya. Le secteur de la santé sera renforcé par quatre projets de structures hospitalières, dont deux d'une capacité de 240 lits à In-Salah et Tamanrasset, et les deux autres de 60 lits dans les localités frontalières d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine, en plus de l'acquisition de dix reins artificiels pour les services de dialyse.

La réalisation de 50 logements de fonction au profit des praticiens spécialistes, ainsi qu'une tranche similaire pour les

enseignants universitaires est également projeté en faveur de cette wilaya. Dans le souci de désenclaver les régions reculées, le réseau routier de la wilaya sera consolidé par un programme de réfection de 150 km de la Route nationale Une (RN-1), axe névralgique traversant du Nord au Sud l'ensemble du territoire de la wilaya de Tamanrasset, en plus d'opérations d'élimination des points noirs sur ce même tronçon. La wilaya de Tamanrasset sera dotée, concernant le volet environnement, d'un programme de réhabilitation du réseau d'assainissement des villes de Tamanrasset et In-Salah, ainsi que la réalisation de stations d'épuration des eaux usées dans les communes de Tin-Zaouatine, Abalessa, Idelès et Tazrouk.

Le secteur de la jeunesse et des sports a, pour sa part, bénéficié de projets portant réalisation de deux salles omnisports de 500 places chacune au niveau des communes de Tamanrasset et Tazrouk, selon la même source. S'agissant du secteur de l'action sociale, une opération de solidarité a été projetée en direction des familles nomades défavorisées et porte sur leur octroi de 10 têtes ovines chacune, comme contribution à l'amélioration de leurs conditions de vie. Il est attendu de l'ensemble de ces projets une impulsion de l'action de développement local dans cette wilaya de l'extrême-sud du pays.

APS

CONSTANTINE

## Désenclaver la commune de Beni-H'midène

Une dotation financière de plus de 70 millions de dinars a été retenue pour désenclaver plusieurs mechtas de la commune de Beni-H'midène (Constantine), a indiqué, dimanche, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Rabah Djaâfar.

Une importante partie de cette enveloppe, soit 50 millions de dinars, sera destinée au financement d'une extension de 5,5 km, à partir du lieudit Safsafa, du chemin de

wilaya (CW) reliant la route nationale (RN) n° 27 (Jijel-Constantine) au site archéologique de Tiddis, selon cet élu qui a ajouté que le reste sera consacré à la réhabilitation de 3 km de chemin communal (CC) menant vers l'entrée de Beni-H'midène Centre. Le lancement des travaux de réalisation du CW est "imminent", l'entreprise chargée de la réalisation de ce projet étant déjà désignée, a affirmé le président de l'APC, précisant que le sec-

ond projet, estimé à 22 millions de dinars, sera entamé dès l'accomplissement des formalités liées de l'étude des offres ayant suivi les consultations. L'isolement de plusieurs hameaux de la commune de Beni-H'midène, une zone à caractère agropastoral, est depuis plusieurs décennies au centre des préoccupations des habitants de cette région.

APS

ANNABA, DIRECTION DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

## Formation pour une quarantaine d'associations

Une session de formation au profit d'une quarantaine d'associations à caractère social et caritatif, issues des communes les plus pauvres de l'est du pays, a été lancée, dimanche dernier, dans un hôtel de Seraïdi (Annaba). Quarante-quatre associations activant dans des communes ne disposant pas de moyens importants, selon un classement effectué par l'Agence nationale d'aménagement du territoire (Anat), situées dans les wilayas de Tébessa, El-Oued, Bordj Bou-Arréridj, Batna, Oum El-Bouaghi et M'sila, participent à cette formation de cinq jours, a indiqué, à l'APS, M. Khelifa Rebahi, directeur régional de l'Agence de développement social (ADS) d'Annaba, initiatrice de l'opération.

S'inscrivant dans le cadre de la promotion et du renforcement des capacités de ces associations, la thématique de cette session de formation dispensée par des experts algériens porte sur la gestion du cycle de projet, a-t-il précisé.

L'objectif de cette formation, selon le même responsable, est de préparer les associations à une meilleure élaboration des projets qu'elles souhaitent soumettre et d'acquérir les notions nécessaires à la gestion d'un projet de solidarité internationale. Cette session de formation permettra de renforcer les compétences des membres des associations ciblées en les aidant, notamment, à élaborer et à formuler leurs projets de développement et à soutenir leurs efforts dans la recherche de financement qui, souvent à défaut d'une bonne formulation, s'avèrent infructueux, a-t-il ajouté. La formation offre une approche réelle sur la gestion du projet. Elle permet d'aborder les problèmes que rencontrent les membres d'associations de manière plus réaliste et de créer un espace où les jeunes peuvent s'entraider par des échanges d'expérience dans la réalisation de leurs projets, a déclaré, de son côté, un des experts, mobilisés pour la conduite de cette opération. La direction régionale de l'ADS d'Annaba, dont les compétences couvrent cinq wilayas (Constantine, Guelma, Skikda, Annaba et El-Tarf) a organisé une session de formation similaire du 19 au 23 du mois de novembre dernier, portant sur ce même sujet, au profit d'une vingtaine d'associations œuvrant dans des zones suburbaines.

BECHAR

## Lancement d'une unité d'appareils pour le BTP

Une unité de fabrication d'humidificateurs, appareils électroménagers et autres outillages, pour les besoins du secteur du bâtiment et des travaux publics, sera mise en service au premier semestre 2014 à Béchar, selon son promoteur. L'entité industrielle, qui a nécessité un investissement privé de plus de 300 millions DA (réalisation et équipement), offrira, dans une première phase, une capacité de production de plus de 4.000 unités/an, a précisé Hadj Hamou Maâzouzi, en marge d'une journée d'information sur l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi). L'unité, localisée sur une surface de 2 hectares, permettra la création de 120 emplois, et contribuera à la satisfaction de la demande sur ces produits des wilayas du sud-ouest du pays, a indiqué Hadj Hamou Maâzouzi, signalant que retenu au titre des opérations accompagnées et soutenues par l'Andi, le projet industriel a nécessité plus de trois années pour sa concrétisation, en raison de diverses contraintes. La journée d'information sur l'Andi a été marquée par la présentation aux investisseurs locaux des différentes dispositions et mesures préconisées par l'Etat pour le soutien et l'encouragement des investissements, publics et privés, dans le sud du pays. Cet organisme a, de 2011 à la fin octobre 2013, avalisé 201 projets, totalisant un investissement de plus de 7 milliards DA, et devant générer 1.941 emplois, a-t-on fait savoir au cours de cette manifestation.

APS

## ETATS-UNIS

**Le budget américain adopté par la Chambre des représentants**

Un vote a eu lieu jeudi concernant un budget pour 2014 et 2015 qui, s'il était entériné par le Sénat, repousserait le spectre des crises à répétition qui ont marqué les trois dernières années aux Etats-Unis. La Chambre, dominée par les républicains, a approuvé à une très large majorité (332 contre 94) le budget négocié pendant plusieurs semaines après le psychodrame de la paralysie des administrations fédérales en octobre. Le Congrès s'était alors fixé comme date butoir cette semaine pour s'accorder sur un budget, et jusqu'au 15 janvier pour adopter les lois de finances définitives. Ce calendrier est en passe d'être respecté. Le président Barack Obama soutient le compromis, bien qu'il soit, selon lui, imparfait et le porte-parole de la Maison-Blanche s'est félicité du vote de jeudi. Après deux années de baisse historique, les dépenses fédérales devraient repartir à la hausse en 2014, grâce à l'annulation de 30% des coupes automatiques qui devaient initialement raboter le budget dans les deux prochaines années.

Les dépenses militaires, qui devaient subir une réduction nette, vont légèrement augmenter, à la grande satisfaction du Pentagone et du secteur de la défense.

Les républicains ont concédé une hausse de plusieurs taxes et redevances, notamment sur les passagers aériens, mais les impôts n'ont pas été augmentés, conformément à leur promesse. Le déficit (4,1% du PIB en 2013) continuera à fondre au cours des dix prochaines années. Selon la dernière estimation disponible du Bureau du budget du Congrès (CBO), il doit tomber à 2,3% du PIB en 2016, un chiffre qui ne devrait pas être modifié par ce nouveau budget

## TUNISIE

**Annnonce de la formation d'un conseil de soutien à la révolution**

Des partis politiques et des organisations de jeunes ont annoncé, jeudi à Tunis, la formation d'un "conseil de soutien à la révolution" qui aura pour objectif de poursuivre le processus de la révolution et "lutter contre l'injustice, la répression et la marginalisation".

L'annonce est faite alors que la classe politique peine à trouver une personnalité consensuelle pour présider le gouvernement et mener le pays vers des élections générales.

"Ce conseil vise, notamment, à parachever le processus de la révolution", a indiqué dans des déclarations de presse, Mohsen Kaabi, coordinateur du conseil, précisant que ce dernier n'a, en aucun cas pour objectif, de remettre en cause les institutions constitutionnelles actuelles. Le conseil œuvrera à rompre avec les pratiques de l'ancien régime, à poursuivre en justice les personnes corrompues, à ouvrir les archives de la police politique, à arrêter la torture dans les prisons et à réviser plusieurs conventions économiques, selon le communiqué constitutif. Les initiateurs de ce conseil ont exhorté les jeunes de la Révolution de jasmin à descendre dans la rue, le 17 décembre, date du déclenchement de la révolution qui a renversé le régime du président Ben Ali.

Le conseil est soutenu, notamment, par le parti Ettahrir, le mouvement Wafa, le front salafiste El-Islah et d'autres associations islamistes. L'annonce de la création de ce conseil intervient au moment de l'échec du dialogue entre les partis politiques tunisiens pour désigner une personnalité devant présider le gouvernement et organiser des élections générales, à deux jours de l'expiration du délai donné par le quartette qui parraine ce dialogue. Le quartette avait accordé aux partis opposés un délai de dix jours (jusqu'au 14 décembre) pour s'entendre sur un nouveau Premier ministre en vue de former un gouvernement indépendant et faire sortir le pays de la crise politique.

## NÉGOCIATIONS POLITIQUES AU MALI

**Ban Ki-moon déplore le retard enregistré**

*Le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon a déploré, jeudi à New York, le "retard que connaît" le processus politique entre le gouvernement malien et les groupes armés, affichant son "inquiétude à propos de la situation sécuritaire dans le nord du pays".*



**A** trois jours du second tour des législatives au Mali, M. Ban a reconnu devant le Conseil de sécurité que "le Mali avait fait des progrès vers la restauration de l'ordre constitutionnel" et a rappelé que le premier tour du scrutin, le mois dernier, "avait été mené de manière ordonnée". "Mais le processus politique entre le gouvernement et les groupes armés connaît des retards", a-t-il souligné. "Je demeure aussi inquiet à propos de la situation sécuritaire dans le Nord". "Nous devons continuer à renforcer la Minusma"

(Mission de l'Onu au Mali), a encore affirmé M. Ban, qui s'exprimait lors d'un débat général au Conseil sur la situation au Sahel. M. Ban s'était rendu dans quatre pays de la région (Mali, Niger, Tchad, Burkina Faso) en novembre, en compagnie du président de la Banque mondiale Jim Yong Kim. Il y a quelques jours, le président malien Ibrahim Boubacar Keïta avait déploré que la communauté internationale, et en particulier la France, "oblige" Bamako "à négocier avec un groupe armé". Il faisait référence à la rébellion

touareg du MNLA dont le fief, Kidal, échappe toujours au contrôle de l'Etat malien. Dimanche, quelque 6,5 millions de Maliens sont appelés à participer au second tour des législatives. Ce scrutin est la dernière étape d'un processus électoral qui, après la présidentielle remportée le 11 août par Ibrahim Boubacar Keïta, doit sceller le retour à l'ordre constitutionnel interrompu le 22 mars 2012 par un coup d'Etat.

## STRATÉGIE DE L'ONU

**Le Conseil de sécurité demande une mise en œuvre rapide**

**L**e Conseil de sécurité a réaffirmé, jeudi, sa volonté de trouver une solution aux problèmes d'ordre sécuritaire, politique, humanitaire et de développement de la région du Sahel, tout en demandant la mise en œuvre rapide et effective de la Stratégie intégrée de l'Onu pour le Sahel.

Soulignant que la situation qui règne au Sahel continuait à être "alarmante", le Conseil a demandé au secrétaire général de l'Onu à œuvrer rapidement à la mise en œuvre effective de la Stratégie intégrée de l'Onu pour le Sahel. Par ailleurs, l'organe de décision de l'Onu a jugé important de susciter l'appropriation nationale et régio-

nale de la Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel et d'en assurer la mise en œuvre en étroite consultation avec les pays du Sahel, de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, et avec les donateurs et partenaires régionaux et multilatéraux. Les entités des Nations unies qui concourent à la mise en œuvre de la Stratégie sont, pour leur part, priées de coordonner leurs actions de manière à optimiser les synergies.

Pour rappel, cette Stratégie intégrée, demandée par le Conseil dans sa résolution 2056 (2012), est basée sur la bonne gouvernance dans l'ensemble de la région, des mécanismes de sécurité nationaux et

régionaux capables de faire face aux menaces transfrontalières et l'intégration des plans humanitaires et de développement afin d'assurer la résilience à long terme. Romano Prodi, qui s'exprimait pour la dernière fois en tant qu'envoyé spécial du secrétaire général pour le Sahel, a, en particulier, exhorté la communauté internationale à maintenir son attention sur la région du Sahel car, a-t-il prévenu, cette attention est en déclin. Il a émis la crainte que la mise en œuvre de la Stratégie intégrée risque de souffrir du fait que la crise dans la région soit en concurrence avec d'autres crises ailleurs dans le monde.

## PALESTINE, SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

**Le président Abbas rejette le plan américain**

**L**e président palestinien Mahmoud Abbas a rejeté le plan américain présenté par le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, sur la sécurisation des frontières d'un futur Etat palestinien qui prévoit le maintien d'une présence militaire israélienne, a indiqué, vendredi, une source palestinienne proche du dossier, citée par l'AFP. "Le président Abbas a rejeté les idées présentées par le secrétaire d'Etat Kerry à cause de la présence de l'armée israélienne", a-t-on précisé de même source, ajoutant que M. Abbas avait remis une lettre spécifiant "les lignes rouges palestiniennes". Le secrétaire d'Etat américain John Kerry doit rencontrer vendredi

matin à El-Qods occupée le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, dans le cadre d'une nouvelle tentative pour promouvoir les difficiles négociations de paix israélo-palestiniennes. Aucun détail n'a filtré sur le contenu des entretiens Kerry-Abbas qui ont eu lieu tout de suite après l'arrivée de M. Kerry dans la région. Il s'agit du neuvième voyage en Israël et en Cisjordanie de M. Kerry depuis mars et du deuxième en moins d'une semaine. La porte-parole du département d'Etat Jen Psaki a déclaré cette semaine que le but des Etats-Unis était "centré sur un accord final", plutôt que sur un "règlement transitoire" entre Israéliens et Palestiniens.



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

# Le leader sur du velours



La 14<sup>e</sup> et avant-dernière journée du championnat national de Ligue 1, prévue aujourd'hui, offrira aux puristes un plateau royal. En effet, le leader, l'USM Alger, aura à cœur de préserver sa position en accueillant la JSM Béjaïa, où rien ne va plus cette saison, alors que les poursuivants sont à l'affût.

Page 12



TIZI NABILA PARLE DU MONDIAL DE HANDBALL

## “Notre équipe est en progression”

La handballeuse algérienne, Tizi Nabila, s'est félicitée de l'état d'esprit des joueuses de l'équipe nationale, laquelle est en train de progresser au fil des matches du Championnat du monde féminin qui se déroule depuis vendredi dernier en Serbie.

Page 13

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

# Le leader sur du velours

La 14<sup>e</sup> et avant-dernière journée de championnat national de Ligue 1, prévue aujourd'hui, offrira aux puristes un plateau royal. En effet, le leader USM Alger aura à cœur de préserver sa position en accueillant la JSM Béjaïa, où rien ne va plus cette saison, alors que les poursuivants sont à l'affût.

PAR MOURAD SALHI

L'actuel leader du championnat, l'USM Alger, aura une belle occasion à domicile pour préserver sa position à l'occasion de la venue du mal classé, la JSM Béjaïa, au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Les pouillains de Hubert Velud, qui restent sur une qualification aux forçeps aux 16es de finale de la Coupe d'Algérie au détriment du sociétaire de Ligue 2, en l'occurrence le NA Hussein Dey, tentera de maintenir sa cadence. La JSM Béjaïa, qui se morfond dans les profondeurs du classement général depuis l'entame de la saison, tentera certainement de surprendre les Algérois sur leurs bases et revenir au bercail avec une première victoire à l'extérieur et deuxième de la saison. Les coéquipiers de Brahim Zafour doivent sortir le grand jeu et puiser dans toutes leurs ressources nécessaires pour espérer venir à bout d'une formation de Laâquiba qui ne veut pas lâcher prise. Les Béjaïouis, qui occupent la 15<sup>e</sup> place au classement général avec 10 points seulement dans leurs escarcelles, doivent glaner des points au fur et à mesure pour éviter de compromettre leurs chances de rester parmi l'élite. Côté effectif, les Algérois seront privés de trois éléments clés, à savoir Koudri, Gasmî et Andrea, blessés.

## Les poursuivants à l'affût

Les trois poursuivants directs, à savoir la JS Kabylie, l'ASO Chlef et l'ES Sétif, qui se partagent la deuxième place avec un total de 22 points, soit à deux longueurs du leader USM Alger, auront certainement une oreille tendue vers le

stade Omar-Hamadi, où les Rouge et Noir affronteront la JSM Béjaïa. La JSK n'est pas en reste, puisqu'elle effectuera un long périlleux déplacement à Béchar pour croiser le fer avec la JS Saoura, où rien ne va plus cette saison. Les pouillains d'Azeddine Aït Djoudi, qui restent sur deux semi-échecs face à l'USM Harrach et le MO Béjaïa, devront sortir leur grand jeu pour espérer revenir avec une belle performance qui leur permettra de rester en haut du tableau. La JS Saoura, qui occupe la 12<sup>e</sup> place, reste intraitable sur ses bases du stade 20-Août de Béchar. Aujourd'hui, les Bécharois tenteront de maintenir cette dynamique, même si leur mission ne s'annonce pas aussi facile contre des Canaris qui veulent terminer la phase aller sur le podium. La JS Saoura, qui a enregistré le limogeage de l'entraîneur Ali Mechiche, est en train d'attendre de conclure avec le technicien français Alain Michel. De son côté, l'ESS, champion d'Algérie en titre, aura fort à faire à Alger face à l'USM Harrach, une équipe en quête de rachat après son élimination en coupe d'Algérie face au nouveau promu le RC Arbaâ. Les Sétifiens, sans entraîneur depuis le départ de Jean Christian Long, seront mis certainement à rude épreuve par les pouillains de Boualem Charef. L'ASO Chlef, éliminée également en Coupe par le MC Alger, effectuera un déplacement périlleux du côté des Hauts-Plateaux pour donner la réplique au MC El-Eulma. Les Chélifiens, sous la houlette de Meziane Ighil, tenteront de se racheter et rester scotchés au peloton de tête. En tout cas, la mission des Chélifiens ne s'annonce pas de tout repos, d'autant plus que les joueurs



d'Abdelkader Iaïche misent beaucoup sur les trois points de la victoire sur leurs bases pour quitter le ventre mou du classement général.

## CSC-MCA, la belle affiche

Le CS Constantine, qui occupe la cinquième place au classement général avec 21 points, recevra le MC Alger, dans l'une des belles affiches de cette avant-dernière journée de Ligue 1. Le club des Ponts suspendus, qui a enregistré le limogeage de l'entraîneur franco-italien Diego Garzitto pour mauvais résultats, se présentera sur sa pelouse du stade Hamlaoui avec la ferme intention de remporter le gain du match. Ce match de l'est du pays s'annonce à priori disputé entre les deux antagonistes qui visent le même objectif, à savoir améliorer leur classement général. Les pouillains de Fouad Bouali, qui semblent retrouver des couleurs après une période

de grisaille, devront rester vigilants devant des Constantinois qui veulent renouer avec la victoire après trois matchs sans la moindre victoire. Le MC Oran, qui occupe la 10<sup>e</sup> place au classement général avec un total de 15 points, aura une belle occasion d'améliorer sa position en accueillant le CR Belouizdad, où rien ne va plus cette saison. L'entraîneur de cette formation de Laâquiba, l'Argentin Angel Miguel Gamondi, qui s'est vu accorder un sursis jusqu'à la fin de la phase aller par la direction du Chabab, devra trouver la bonne formule qui lui permettra de sauver sa tête. Enfin, le dernier match au programme de cette journée mettra aux prises deux clubs mal classés, à savoir le MO Béjaïa au CAB Bou-Arredj. Le match s'annonce a priori équilibré et ouvert à tous les pronostics.

M. S.

PROFESSIONNALISME

## Les présidents des clubs demandent audience auprès du Premier ministre

Les présidents et représentants des clubs professionnels, réunis mercredi à Alger, ont sollicité une audience auprès du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, afin de lui soumettre les problèmes "entravant la réussite du professionnalisme" dans le football algérien, a appris l'APS jeudi auprès de l'un des présidents concernés. Deux dossiers sont notifiés dans la lettre envoyée au premier responsable du gouvernement, à savoir le fisc (impôts) et la sécurité sociale, ainsi que les centres de formation. La quasi-totalité des clubs des deux Ligues 1 et 2 ont cumulé des dettes importantes auprès des services du fisc et de la sécurité sociale, depuis l'avènement du professionnalisme instauré en Algérie lors de l'été 2010. Les présidents des clubs espèrent "l'effacement de ces dettes ou leur allègement", d'autant plus que leur situation financière ne leur permet pas d'honorer leurs engagements dans ce registre, ajoute-t-on de même source. L'autre sujet que les concernés veulent évoquer avec le Premier ministre a

trait aux centres de formation qui accusent un retard considérable dans leur réalisation, en dépit des promesses des pouvoirs publics. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, s'était même engagé, il y a quelques semaines, à lancer avant la fin de décembre en cours les travaux de construction de ces centres, mais les clubs concernés ne voient toujours rien venir, selon leurs présidents. Puis, certaines formations n'ont pas encore bénéficié d'assiettes de terrains où seront implantées les infrastructures en question, ont fait remarquer les présents à la réunion de mercredi. Dans le cadre des mesures d'accompagnement décidées par l'Etat au profit des clubs professionnels, il a été convenu que les pouvoirs publics prennent en charge à 100% la réalisation des centres de formation. Les présidents et représentants des clubs se réuniront de nouveau dimanche prochain pour désigner la commission appelée à rencontrer le patron de l'Exécutif.

USM ALGER

## Le Malien Mamadou Tounakra recruté

L'attaquant malien Mamadou Tounakra (O. Bamako), qui a entamé mardi des tests à l'USM Alger, a laissé une bonne impression au staff technique du club de Ligue 1 algérienne de football, mais il devrait patienter jusqu'à la prochaine saison pour intégrer les rangs de la formation algéroise, a appris l'APS, jeudi, auprès de la direction des Rouge et Noir. Tounakra (20 ans) a montré de belles dispositions, mais il n'est pas encore prêt pour répondre aux besoins de l'équipe de 'Soustara en vue de la deuxième partie de la saison, a précisé la même source.

L'USMA, qui a accaparé le fauteuil de leader depuis la précédente journée de championnat, espère engager un "buteur racé" pour remédier aux problèmes du secteur offensif, considéré par l'entraîneur Hubert Velud, comme "le maillon faible" de l'équipe. Tounakra, un joueur promu à un "bel avenir" selon les Usmistes, pourrait signer un contrat avec l'USMA dans les prochains jours, avant d'être prêté à un autre club de l'élite, apprend-on de même source, révélant au passage qu'un autre attaquant d'Afrique subsaharienne est attendu à Alger dans les prochains jours pour des essais. C'est Velud, aux commandes techniques de l'USMA depuis quelques semaines en remplacement de son compatriote Roland Courbis, qui l'a proposé, sachant qu'il souhaitait déjà l'engager à l'ES Sétif au cours de l'intersaison lorsqu'il était entraîneur du champion d'Algérie en titre.

USM EL-HARRACH

## Les joueurs suspendent la grève

Les joueurs de l'USM El-Harrach, qui ont observé une grève mercredi, ont repris les entraînements jeudi matin après avoir reçu des assurances de la part de leur président, Mohamed Laïb, pour régulariser leur situation financière "la semaine prochaine", a appris l'APS jeudi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Le premier responsable de l'USMH a tenu une réunion avec ses joueurs la veille pour leur expliquer que les caisses du club allaient être renflouées dans les prochains jours, ce qui lui permettrait d'honorer ses engagements envers les coéquipiers du gardien de but international, Azeddine Doukha, selon la même source.

Ce n'est pas la première fois que les protégés de l'entraîneur Boualem Charef recourent à ce mode de protestation pour réclamer leur argent, puisqu'ils se sont déjà comportés de la sorte lors des préparatifs d'intersaison. Leur attitude à l'époque s'était répercutée sur leurs résultats en début du championnat où ils avaient enchaîné quatre défaites de suite. Le club de la capitale, 9<sup>e</sup> au classement, accueille l'ES Sétif (2<sup>e</sup>) samedi pour le compte de la 14<sup>e</sup> journée du championnat. L'USMH, vice-championne d'Algérie la saison passée, devrait prendre part à la Ligue des champions d'Afrique à partir de février prochain, même si la direction du club hésite encore pour confirmer officiellement son engagement dans cette compétition.

COUPE D'ALGÉRIE (16<sup>e</sup> DE FINALE)

## US Beni Douala-MSP Batna décalé au 21 décembre

Le match US Beni Douala-MSP Batna, initialement prévu le vendredi 20 décembre dans le cadre des 16es de finale de la coupe d'Algérie de football, aura finalement lieu le samedi 21 du même mois, a annoncé la commission d'organisation de la compétition. Le coup d'envoi de la rencontre, qui devait débiter à 14h30, a été décalé d'une demi-heure, soit à 15h00 au stade 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi-Ouzou, précise-t-on de même source. Aucun autre changement n'a été apporté par la commission d'organisation de Coupe.

TIZI NABILA PARLE DU MONDIAL DE HANDBALL

# “Notre équipe est en progression”

La handballeuse algérienne Tizi Nabila s'est félicitée de l'état d'esprit des joueuses de l'équipe nationale, laquelle est "en train de progresser" au fil des matches du Championnat du monde féminin qui se déroule depuis vendredi dernier en Serbie.

“Nous sommes en train de progresser, nous sommes ici (en Serbie, ndlr) pour travailler car il ne faut pas oublier que l'objectif reste la Coupe d'Afrique en janvier prochain en Algérie”, a déclaré Tizi Nabila lors de la traditionnelle conférence de presse organisée après le match perdu mercredi soir à Nis contre la Chine (27-25) pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée du groupe B du Mondial-2013.

“Je suis contente de notre état d'esprit. Contre la Chine, nous nous sommes bien battues. C'est vrai que ça ne s'est pas concrétisé en victoire, mais je pense à l'avenir de cette équipe”, a ajouté la joueuse de Brest (France), buteur à sept reprises face aux Asiatiques.

Le manager de l'équipe, Aïmer Abdelkrim, a abondé dans le même sens en estimant que le Sept national était "en train de progresser de match en match", même si la victoire tarde à venir.

“Nous avons beaucoup d'espoir pour ce match. Nous sommes en train d'apprendre les différents styles de jeu, notamment asiatique. Nous voulons être à la hauteur lors des prochaines échéances”, a-t-il conclu.

Mercredi, les équipières de Dob Nassima ont essuyé leur 4<sup>e</sup> revers consécutif, occupant seules la dernière place du groupe B avec un zéro pointé. Le Sept algérien a joué son dernier match de la phase de poules hier face au Japon à partir de 15h45.



HANDBALL/MONDIAL-2013 (DAMES)

## Défaite de l'Algérie devant la Chine

La sélection algérienne de handball (dames) s'est inclinée face à son homologue chinoise par (25-27) (mi-temps : 14-15), mercredi à Nis (Serbie), en match comptant pour la 4<sup>e</sup> journée du tour principal, groupe B, du Championnat du monde des nations 2013 (dames). C'est la quatrième défaite des Algériennes en autant de rencontres, après celles concédées face au Danemark (38-20), au Brésil (36-20) et à la Serbie (34-14). Dans l'autre rencontre du groupe B disputée mercredi, le Brésil s'est imposé face au Japon (24-20), alors que la Serbie (pays organisateur) sera opposée au Danemark (20h15) dans le match au sommet de cette journée. Le sept algérien, dernier du groupe B sans le moindre point, a joué le dernier match de la phase de poules hier face au Japon (15h45).

CR BELOUZDAD

## Retrouvailles des anciennes gloires au stade 20-Août

Les anciennes gloires du CR Belouizdad, dont de nombreux anciens internationaux, se sont retrouvées mercredi au stade 20Août 1955 (Alger), à l'occasion d'un match gala organisé à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 Décembre 1960.

La rencontre a mis aux prises les anciens joueurs du CRB des années 80 à l'équipe championne d'Algérie en 2000 avec la participation, notamment, d'anciens joueurs des années 60 et 70 à savoir : Achour Louahdi et le gardien de but Mohamed Nassou, ainsi que des dirigeants de

l'équipe du FLN et la famille du supporter Mohamed Sadaoui, décédé il y a quelques semaines.

Cette initiative d'un groupe de supporters du club algérois a permis aux jeunes joueurs, venus nombreux au stade du 20-Août 1955, de découvrir les anciennes gloires du Chabab, à l'instar de l'attaquant Ishak Ali Moussa, Saïd Boutaleb et du meilleur buteur de l'histoire du championnat d'Algérie de football Nacer Bouiche (JS Kabylie) avec 36 réalisations en une saison. L'organisateur de cette rencontre, Sofiane Tanem, a indiqué, à l'APS, que "ce match gala, organisé pour commémorer les manifestations du 11 Décembre 1960, vise également à honorer les anciennes figures du CRB qui ont fièrement représenté les couleurs du club belcourtois et de la sélection nationale".

De son côté, Mourad Messaoud, un des membres fondateurs du CR Belcourt (actuellement CR Belouizdad), s'est dit "honoré de participer à cet évènement qui lui a permis de revoir d'anciens co-équipiers de longue date", remerciant "les organisateurs pour cette louable initiative et



d'avoir permis à la famille du CRB de se ressembler de nouveau". Ce match gala a également vu la participation d'anciennes stars du championnat tel que : Azeddine Rahim et Hadj Adlène (USM Alger), Tarek Laâzizi (MC Alger) qui ont offert un joli spectacle aux spectateurs présents au stade 20-Août 1955.

RÉUNION DEMAIN A LA LFP

## Le plafonnement des salaires à l'ordre du jour

La question du plafonnement des salaires des joueurs des Ligues professionnelles 1 et 2 de football sera à l'ordre du jour d'une réunion, demain, entre les présidents des clubs des deux ligues et le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a appris l'APS, jeudi, auprès de cette instance. Face aux problèmes financiers énormes dans lesquels se débat la quasi-totalité des formations de l'élite, entraînant un déséquilibre dans leur gestion budgétaire, il a été proposé de plafonner les salaires des joueurs. A cet effet, une commission a été installée octobre dernier en marge d'une réunion ayant regroupé les présidents des clubs avec le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, ainsi que deux représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Instauré l'été 2010, le professionnalisme en Algérie éprouve des difficultés pour s'épanouir. Les clubs transformés en sociétés sportives par actions peinent dans leur majorité pour subvenir aux besoins de leurs équipes, mais cela ne les empêche pas d'engager des joueurs à coup de millions de dinars.

A l'arrivée, ils finissent par ne pas honorer leurs engagements en matière de salaires, entraînant parfois des mouvements de grève des joueurs pour réclamer la régularisation de leur situation financière, font remarquer les observateurs. Cela a poussé beaucoup de présidents de clubs, ainsi que les services du MJS, à appeler au plafonnement des salaires afin de maîtriser la gestion budgétaire des formations concernées, même si les spécialistes se montrent "pessimistes" quant à la réussite de ce projet.

SLIM OTHMANI, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE GOLF, AU MIDI LIBRE

# « Le golf, un sport d'exception sans infrastructure »

*Animé d'une réelle volonté de raviver le golf en Algérie, Slim Othmani, président de la Fédération algérienne de golf, nous dresse, dans un entretien exclusif, un bilan plutôt négatif de la discipline en Algérie. Manque d'infrastructures et d'organisation, des promesses non tenues, c'est plutôt un chantier difficile dans lequel s'est aventuré ce passionné de golf. Composée d'une équipe courageuse, un plan d'action et de développement de la discipline, a été, néanmoins, mis en place par la fédération. M. Othmani est à la tête de l'institution pour un mandat de trois années.*

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR TASSADIT LEFKIR

**Midi Libre :** Vous êtes, depuis quelques mois, à la tête de la Fédération algérienne de golf. Quel bilan pouvez-vous faire de la discipline, aujourd'hui, en Algérie ?

**Slim Othmani :** Effectivement, je suis le président de la Fédération algérienne de golf et cela depuis quelques mois. Je dois avouer que j'ai trouvé une situation assez critique au niveau de la fédération. Je m'attendais à ce que la situation soit dégradée mais pas à ce point ! Aucune structure n'a été mise en place et la fédération n'avait aucune perspective ni aucun plan de développement de cette discipline. Me rendant à l'évidence, je me suis dit qu'il fallait commencer par les bases. Redonner une structure à cette fédération fut donc ma priorité, à commencer par la mise en œuvre, comme pour tous les sports, d'un système de licences. En effet cette fédération fonctionnait sans licenciés, aussi étrange que cela puisse paraître.

Deuxièmement, nous nous sommes intéressés à un plan de développement stratégique de la discipline avec un focus sur les prochaines générations, les moins de 16 ans (filles et garçons). Mais tout cela, pour réussir, devra s'appuyer sur une infrastructure qui réponde aux normes. Or, à ce jour, en Algérie, nous faisons partie des très rares pays dans le monde qui n'ont pas d'infrastructure golfique. Rares sont les pays où il n'y a pas de parcours de golf à l'instar de certaines îles trop petites pour supporter un golf (100 hectares minimum) soit ce sont des pays qui sont en train de construire des parcours de golf. En Algérie le terrain où l'on peut, potentiellement, bricoler, pour ne pas dire jouer, est dans un état de délabrement avancé.

Ainsi une de nos premières actions fut d'ouvrir les discussions avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, concernant l'avenir de cette discipline. Et la question fut directement posée au ministre de la Jeunesse et des Sports, de savoir si nous allions pouvoir disposer d'une infrastructure digne de ce nom, pour permettre l'épanouissement de cette discipline.

**Quelle a été la réponse du ministre ?**

Monsieur Tahmi nous a rassuré dans le fait que nous allions avoir une infrastructure dans un délai très court et que les projets étaient en voie de réalisation ayant bénéficié d'instructions spécifiques de la part du président de la République. A notre grand étonnement ces projets n'existent pas et ne voient toujours pas le jour.

L'OCO (Office du complexe olympique), qui gère l'espace actuel de Dely-Brahim, dédié au golf, nous a conforté dans le fait qu'un projet de réhabilitation de ce parcours compact a été approuvé mais que la recherche de financement tarde à se concrétiser. Nous avons pensé que le financement était du ressort du ministère de la Jeunesse et des Sports, compte tenu de l'usage multidisciplinaire qu'il est fait de cet espace. Ce n'est visiblement pas le cas et nous ne pouvons espérer voir une discipline golfique digne de ce nom avant quelques années. Je me



permet, au passage, de saluer l'extraordinaire effort du personnel de la structure de Dely Brahim et de l'actuel DG de l'OCO pour les efforts et la qualité de communication qui nous ont permis de redonner un visage honorable à cette espace, dans la limite de leurs moyens et de leur savoir-faire golfique.

En tout état de cause l'équipe de la fédération ne baisse pas les bras et anime cette discipline, au mieux avec les faibles moyens dont elle dispose. A ce titre nous recevons régulièrement des messages d'encouragement de félicitation de la part de joueurs étrangers ou Algériens pour tous les efforts déployés qui ont permis de redonner vie et espoir à ce sport. Je saisis l'occasion pour les remercier de ces messages mais aussi pour leur indulgence vis-

à-vis de la médiocrité du parcours que nous mettons à l'e u r

disposition.

Nous sommes honteux du fait de n'être pas capables, ne serait-ce que de faire le minimum, et d'aménager cette infrastructure pour qu'elle réponde aux normes et aux attentes des pratiquants de cette discipline.

J'aime bien utiliser cette image pour nous décrire : nous sommes une fédération de natation avec une piscine sans eau et des athlètes qui continuent à nager !

**L'infrastructure de Dely Brahim a souvent fait objet de tentatives de détournement de sa réelle vocation. Qu'en pensez-vous ?**

L'infrastructure de Dely Brahim a toujours été convoitée mais le moment est venu de lui redonner, de façon organisée et autoritaire, sa vocation initiale à savoir un terrain de golf compact (non professionnel) en attendant de voir se construire un parcours digne de ce nom à l'instar de tous les pays du pourtour méditerranéen sans exception aucune. Historiquement le terrain appartenait à la fédération de golf. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, on aurait pu faire des choses extraordinaires. Il a été confisqué à la fédération de façon arbitraire par un ministre il y a quelques années, je ne sais pas pourquoi d'ailleurs, je pense qu'il devait y avoir des convoitises sur le parcours et pour le protéger il l'a remis à l'Office du complexe olympique. Ce parcours a complètement perdu sa vocation, et l'actuelle direction du parcours peine à contenir les sportifs du dimanche au bras longs qui s'improvisent joggeurs sur le parcours et qui cherchent à s'imposer d'autorité au staff. Aujourd'hui il y a une infrastructure qui permet de développer une discipline, il y a une fédération organisée, il y a un ministère qui a visiblement la volonté d'agir, alors de deux choses l'une, soit le ministère a les moyens de développer et de mettre à niveau cette discipline et il le fait, soit il n'en a pas les moyens et de ce fait restitue à la fédération cette infrastructure, qui elle va trouver les moyens financiers pour mettre à niveau ce terrain.

**Malgré tous ces problèmes vous parlez de plan de développement stratégique notamment pour les enfants. Il consiste en quoi ce plan ?**

Sur les petits bouts de terrains que nous avons, nous pouvons faire des initiations au profit des enfants pour leur donner le goût à la pratique du golf. De plus ce qui est intéressant dans notre discipline c'est que nous avons des joueurs qui évoluent à l'étranger, qui ne viennent jamais en Algérie, qui ont la nationalité algérienne et qui peuvent représenter, de façon très honorable, l'Algérie dans les compétitions internationales. Au même titre que d'autres disciplines, nous avons identifié ces joueurs mais nous avons aussi des entraîneurs de classe internationale qui peuvent parfaitement accompagner ces joueurs, pour avoir une équipe nationale véritablement solide.

Mis à part un ou deux joueurs locaux, la précédente équipe nationale n'était absolument pas représentative du niveau requis pour prétendre défendre le drapeau national. Le ménage est à présent fait et nous allons nous préparer à participer l'année prochaine (2014) aux championnats panarabes toutes catégories ainsi qu'aux championnats panarabes des moins de 16 ans (deux épreuves totalement distinctes). Une équipe réduite nous représentera dans chacune des épreuves, mais suffisamment préparé pour prétendre à un titre. Nous ne voulons plus de pseudo-équipe nationale, nous voulons une équipe qui gagne et qui s'approche du niveau international de cette discipline. Le challenge est certes important mais nous sommes prêt à le relever...



FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE D'EXPRESSION AMAZIGH DE BATNA

# Le quatrième art crève les abcès de la société

Pour cette énième journée de la cinquième édition du Festival national de théâtre d'expression amazigh, le théâtre régional de Tizi-Ouzou, a donné la réplique avec une représentation théâtrale intitulée "La Terre et le sang".

PAR IDIR AMMOUR

L'âme de Fouroulou plane sur les Aurès ! Une manière de rendre un ultime hommage à l'écrivain algérien, Mouloud Feraoun, qui paya de sa vie son engagement pour son pays et son humanisme exemplaire, à travers cette représentation théâtrale, adaptée de son œuvre. Produite par le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, traduite par Mouhand Aït Ighil et mise en scène par Omar Fetmouche, cette œuvre, relate l'histoire amoureuse mortelle de Chabha, femme de Slimane et amante d'Amar, un revenant de l'exil accompagné de Marie, fille de Rabah mort entre les bras d'Amar dans la mine de la métropole. Impuissant à sauver son cousin et contraint de l'enterrer dans la terre d'exil, Amar revient au pays avec de lourds reproches, pour avoir abandonné dans une tombe d'outremer un cousin, un être cher à Slimane qui jure vengeance contre Amar. Entre le drame de la stérilité de Chabha et la terre qui brûle sous la passion des hommes, Ighil Nezman vivra la tragédie la plus terrible de son histoire avec la mort d'Amar et de Slimane. Dans un décor reflétant la vie quotidienne des montagnards de la haute Kabylie, cette représentation a captivé le public, en l'intéressant dès le début, à cet univers propre cette région dépitée et grincheuse. Faisant état de leurs envies tardives, de leurs visions étriquées du monde et du vide qui les entoure. Leurs voix sont chevrotantes, leurs gestes lourds et leurs pensées vagabondes. Mais ils aiment s'épancher sur leurs jours heureux d'antan, sur le temps qui a coulé entre leurs doigts, et sur leur véritable identité comme la finalité de leur vie jalonnée de péripéties inattendues et émaillées de désespoir et d'illusion. Mais l'épreuve qui les marquée jusqu'à la moelle, est cette déception amoureuse. Le spectacle est assez réussi. Les acteurs ont puisé leur inspiration dans un théâtre symboliste. Les spectateurs sont restés perplexes en cherchant le croisement des regards ou les sourires des comédiens pour les féliciter pour leur art et leur manière. Mouloud Feraoun fut un grand écrivain qui a vécu douloureusement le drame colonial et le déchirement, le délitement de son propre pays. Ce fut un homme et un écrivain incompris



des deux bords et malheureusement peu furent ce qui a saisi la quintessence du personnage qui reconnaissait le caractère oppressif du système colonial en Algérie. La pauvreté ne rend pas servile l'individu, elle se combat par la connaissance et le savoir, voilà le message que transmettait cet écrivain à travers ses œuvres.

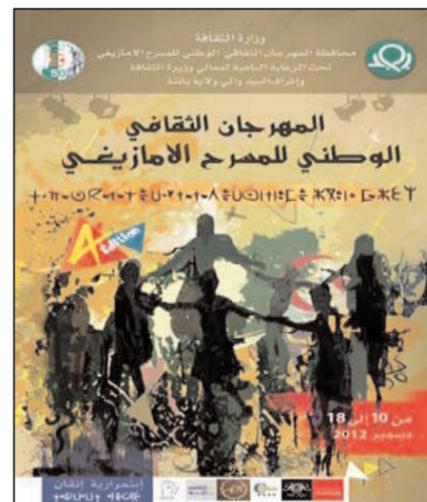
## Nul n'est à l'abri !

L'association pour le développement des activités des jeunes de Berriane de la wilaya de Ghardaïa, à son tour, a fait entendre haut et fort le cri du handicapé à travers sa représentation théâtrale intitulée *Les souffrances des handicapés*, sur les planches de la maison de la culture de Batna. *Les souffrances des Handicapés* accomplit le magistral travail de nous prendre par la main et de nous amener dans l'univers si particulier des handicapés. On nous y accompagne, on nous y apprivoise et même dans un monde, où, on ne voudrait pas vivre. Cet après-midi, on nous a enfin permis de comprendre la souffrance et le désarroi de cette frange de la société. Tout cela est dû à une remarquable production de ladite association. Sur scène, les comédiens incarnent la question d'intégration des handicapés dans la société, malgré tous les efforts consentis, à travers de différents tableaux. Nous suivons donc ce chemin cahoteux, plein d'embûches, qui nous a menés dans ce monde que seule cette catégorie de la frange de la société sait ce qu'elle subit. On a donné au texte des qualités incantatoires, les comédiennes le triturent, jouent avec ses sonorités, le hurlent ou le chantent dans une superbe alchimie du verbe. La musique appuie et intensifie les effets de la voix et les choix des couleurs pour les costumes ou les décors créent des atmosphères qui vont du louche au lyrique, mais qui fournissent toujours au spectateur un point focal explosif. Tout en donnant des pigments aux états d'âme. Ce positionnement trouve sa justification dans le fait suivant : l'art est une activité essentielle à l'être humain, qu'on a

pu décrire comme un des fondements de l'humanité. L'art permet de se penser soi-même différemment et de penser le monde environnant, de chercher du sens aux phénomènes essentiels que nous rencontrons. La pratique d'un art, en confrontant chacun à la création d'une œuvre, permet aux personnes impliquées de se définir comme sujets dans l'acte qu'elles posent. Le théâtre a de plus la caractéristique de poser la question du rapport de l'individu au social, il dénonce les injustices et surtout questionne le destin.

## Le pouvoir des mots et son immensité

Quant à la pièce à laquelle l'honneur est revenu pour ouvrir le bal de cette édition, en l'occurrence *Assal Nouaoual* (Le bourreau du verbe), cette œuvre, écrite par Lazhar Benferag sur une idée inspirée de l'auteur helvétique Friedrich Dürrenmatt, et mise en scène par Chawki Bouzid, relate l'histoire d'un écrivain révolutionnaire qui sera assassiné de la même façon que celle dont fut tué le héros de la pièce qu'il était en train d'écrire. Engageant un dialogue sur la conscience humaine dans l'objectif de mettre en lumière une contradiction, celle de raconter un concept ou d'objectiver une réalité. Tout en mettant en valeur le pouvoir des mots et son immensité. Et pour cause, le verbe fait la différence entre la réussite et l'échec. Cela dit qu'il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer. Car non seulement ses mots sont la source de nos émotions, mais ils nous portent à l'action. La parole est pouvoir. Elle peut faire autant de dégâts qu'une bombe atomique ou s'avérer aussi bienfaisante que le meilleur des médicaments. Le metteur en scène, Chawki Bouzid, a réussi ainsi à plonger le spectateur dans un univers angoissant, absurde et paradoxalement esthétique. Car, si les dessins sont riches de signifiants polysémiques et de digressions philosophiques pertinentes, ils n'en restent pas moins extrêmement beaux,



touchants, stimulant équitablement le plaisir de voir et les exigences de la raison critique. D'où l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des artistes accomplis qui ont su dévoiler l'irréductibilité de la condition humaine. Cette tâche délicate, assumée par le metteur en scène et ses comédiens, est juste un geste de gratitude, un hommage à l'égard des intellectuels qui ont tant donné d'eux-mêmes pour l'éveil des consciences, travaillant pour diverses disciplines. Mêlant l'humour à l'étrange, le fantastique et le surréalisme, la pièce présentée consiste avant tout à révéler l'essence des choses du quotidien à travers un imaginaire et une intensité onirique originale.

## "Le théâtre et l'anthropologie"

En marge de ces représentations théâtrales, le commissariat du festival, a concocté en parallèle un programme assez riche et varié, à l'instar de ce séminaire organisé conjointement avec le département de langue amazigh nouvellement ouvert par la faculté des lettres et langues. Durant deux jours, ce rendez-vous scientifique intitulé "Le théâtre et l'anthropologie", et qui a drainé un nombre important d'étudiants et de chercheurs intéressés par le théâtre d'expression amazighe. Les universitaires intervenants ont relevé que la dimension artistique des contes populaires, des légendes et des poésies composant ce riche patrimoine riche "se prêtent idéalement à une adaptation pour donner des œuvres scéniques de premier plan". Certains communicants, dont le docteur Hamid Allaoui, enseignant universitaire, ont regretté que "des trésors du patrimoine amazigh oral sont menacés d'oubli faute de valorisation et de transformation en textes pour des pièces de théâtre". Abdelkader Nettour, spécialiste en littérature populaire à l'université Mentouri de Constantine, a estimé pour sa part que le théâtre amazigh est "essentiellement un théâtre festif faisant appel à la danse, au chant et à la mimique, en puisant intensément dans le folklore et les arts populaires". Ils ont aussi recommandé la publication des pièces anciennes et des nouvelles écrites en tamazight et l'encouragement des étudiants à réaliser des mémoires et des thèses de post-graduation sur la culture et le théâtre amazighs. Il a également été proposé de consacrer la prochaine édition du séminaire au thème "le théâtre amazigh et les espaces de spectacle".

I. A.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL--OUED  
DAIRA DE BAYADA  
COMMUNE DE BAYADA  
N° : 140 / 2013

Avis d'attribution provisoire au marché

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel N° : 10/236 du 07/10/2010 relatif à l'organisation des marchés publics modifier et compléter .

Et après l'analyse et évolution des offres N: 41 au 06/10/2013 .

Le Président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Bayada informe l'attribution provisoire au projet : Aménagement en enrobé à froid du chemin communale 240 reliant bayada a soualah sur une distance de 1.8 km

. à l'entreprise indiquée ci -dessous :

NOM D'ENTREPRISE	NOTE	Coûts du marché	Délai de réalisation	Observation
ENTREPRISE MAHARIA ABDESSATAR POUR TRAVAUX PUBLIC ET CONSTRUCTION ET HYDRAULIQUE	85.16	16.395.186.60	60 JOUR	A Présenté le moins- disant

Et selon l'article 114 de décret susvisé tout soumissionnaire a le droit de déposer un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de 10 jours à partir de la publication de cet avis .

Midi Libre n° 2051 | Samedi 14 décembre 2013 - ANEP - 555 099

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DIRECTION DE L'EDUCATION D'ALGER CENTRE  
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE.

NIF : 410002000016085

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. La direction de l'éducation d'Alger Centre informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres 12/2013 du 20/10/2013 de l'avis d'attribution provisoire du marché relatif au : **Travaux de réhabilitation et aménagement des établissements scolaires du moyen et du secondaire.**

Soumissionnaire	N° du lot	Montant de la soumission en TTC	Montant de la soumission corrigé en TTC	Note technique /50	Délai de Réalisation	Observation
ETB BAGHDALI NIF : 1980.38.010.0.399.24	01	4.974.372,00	4.904.172,00	35.40	50 jours	Retenu S/R de présenter un rabais
EURL IBGH NIF : 0001.16.001.6.185.82	02	14.622.426,00	14.622.426,00	37,00	90 jours	Retenue, moins disant

- Les recours seront déposés auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ce, conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.
- Les soumissionnaires peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour se renseigner des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre n° 2051 | Samedi 14 décembre 2013 - ANEP - 555 241

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE LA JEUNESSE ET SPORTS  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET SPORTS DE WILAYA D'ADRAR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03 / 2013 A / D.J.S / W.A / 2013  
NIF / N° 29613101083420

La direction de la jeunesse et sport de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offre national restreint dans operation: Réalisation de l'éclairage du stade de football du complexe OMS de Timimoun (P.C.C.E Tranche 2012)

Projet : Réalisation de l'éclairage du stade de football du complexe OMS de Timimoun

- lot n° 01 :

- Partie 01 / Eclairage terrain de football
- Partie 02 / Poste transformateur avec Equipement
- Partie 03 / Poste groupe électrogène avec Equipement

Certificat de qualification et classification en cours de validité (activité travaux de bâtiment ou Travaux public principale ou secondaire catégorie DEUX (II) et plus.

lots n° : 1

-Fournisseurs (fabricant ou grossiste) pour lot 04  
Intéressés par le présent avis d'appel d'offre national restreint peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports Rue Belghit Mohamed Adrar (Téléfax :049 96 03 21).  
Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent être déposées par porteur ou envoyés sous double enveloppe cachetée et anonyme à : Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Adrar Rue Belghit Mohamed Adrar - Secrétariat

Et ne comportant aucune inscription autre que le numéro ,l'objet de l'avis d'appel d'offre national restreint le nom et l'adresse de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Adrar

Et la mention (Avis d'appel d'offre national restreint N°: 03 / 2013 A ne pas ouvrir )

Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées, l'une, pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière

\*l'offre technique qui comprend :

- Instructions aux soumissionnaires paraphées.
- Modèle de déclaration à souscrire dûment signée et remplie
- Déclaration de probité.
- Registre de commerce
- Certificat de qualification et classification en cours de validité (domaine activité travaux de bâtiment ou Travaux public principale ou secondaire catégorie DEUX (II) et plus 6.Extrait de rôle apuré ou échéancier.
- Extrait de rôle apuré ou échéancier
- Attestations de mise à jour CNAS-CASNOS.
- Attestation de mise à jour CACOBATPH.
- Statut du co-contractant pour les sociétés.
- Attestation du dépôt légal des comptes sociaux au CNRC pour les sociétés
- Casier judiciaire du signataire de la soumission valide.
- Référence bancaire.
- Attestation d'Activité deux dernière année (2010/ 2011).
- Délai d'exécution + Planning des différentes phases des travaux.
- Liste des matériels accompagnés de cartes grises et assurances. + pv d'huissier et factures d'achat pour le matériel non roulant
- Attestations des projets réalisés durant les 05 derniers années présupposition par le maître de l'ouvrage
- Liste des moyens humains, diplôme, et CV et déclaration + Attestations d'affiliation CNAS
- Numero d'identification fiscale.
- Cahier des prescriptions spéciales Signés et paraphés.

\*l'offre financière qui comprend :

- Modèle de soumission dûment signée et remplie.
- Bordereau des prix unitaires .
- Le devis quantitatif et estimatif .

Durée de préparation des offres – date de dépôt des offres - Ouverture des plis

- La durée de préparation des offres est fixée à vingt un (21ème) jours à compter de la première parution dans le BOMOP ou les quotidiens de 08H00 jusqu'à 12H00

- L'ouverture des plis techniques et financières est fixée à 14h 30 au siège de La Direction de la jeunesse et sport de la wilaya d'Adrar.le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres, si ce jour est férié cette dernière est reportée au jour ouvrable qui suit à la même heure

- Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouvertures des plis.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent onze (111) jour à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 2051 | Samedi 14 décembre 2013 - ANEP - 555 220

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d' Adrar  
Numéro d'identification fiscale : 029613101083420

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALE RESTREINT N° 03 / 2013

Dans le cadre de l'opération : ETUDE , REALISATION ET EQUIPEMENT D'UNE SALLE OMS COMMUNE DE BORDJ BADJI MOKHTAR

La Direction de la Jeunesse et des Sports lance un avis d'appel d'offre nationale restreint Pour :

PROJET :

LOT N° 03 : Equipement.

Les fournisseurs et entreprises spécialisés , intéressés par le présent avis d'appel d'offre national restreint peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports Rue Belghit Mohamed Adrar (Tele fax :049 96 03 21).

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent être déposées par porteur ou envoyés par voie postale ( le cachet de la poste ne fait pas foi en cas de retard ) sous double enveloppe cachetée et anonyme à :

**Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Adrar Rue Belghit Mohamed Adrar – Secrétariat –**

Et ne comportant aucune inscription autre que le numéro ,l'objet de l'avis d'appel d'offre nationale restreint le nom et l'adresse de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Adrar

Et la mention (Avis d'appel d'offre nationale restreint N°: 03 / 2013 A ne pas restreint )

Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées, l'une, pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière

l'offre technique devra être accompagnée des pièces réglementaires (dûment légalisées et actualisées) suivantes :

- Instructions aux soumissionnaires paraphées.
- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B Signés et paraphés
- Modèle de Déclaration à souscrire dûment signée et remplie.
- Modèle de Déclaration de Probité dûment signée et remplie
- Registre de commerce Fournisseurs (fabricant ou grossiste)
- Extrait de rôle apuré et valide ou échéancier ( copie orijinale)
- Attestations de mise à jour CNAS.
- Attestation de mise à jour CASNOS.
- Numéro d'identification fiscale (NIF).
- Statut du co-contractant pour les sociétés.
- Attestation du dépôt légal des comptes sociaux au CNRC par les sociétés (copie légalisée)
- Casier judiciaire du signataire(du jérantn cas de société( copie orijinale).
- Attestations d'activités de 02 dernières années délivrées par le service de Impôts
- Délai d'exécution + délai de garantie de phases de Fourniture et Pose d'équipement
- Liste des projets réalisés des équipements de même nature avec justificatifs dans les 05 dernières
- Références bancaires
- Les fiches technque et/ ou des dépliant des équipements .

l'offre financière devra être accompagnée des pièces réglementaires suivantes :

- Modèle de soumission dûment remplie , signée
- Bordereau des prix unitaires remplie , signée.
- Devis quantitatif et estimatif remplie , signée

- La date limite de préparation des offres est fixée à Vingtème (21<sup>ème</sup>) jours à compter de la date de la 1ère parution de l'avis de d'appel d'offre aux quotidiens nationaux et ou au BOMOP.

- L'heure limite de préparation des offres est fixée au dernier jour à 12 h 00

- L'ouverture des offres techniques et financières est fixée à 14 h 30 au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Adrar le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ,si le jour est férié cette dernière est reportée au jour ouvrable qui suit à la même heure .

- L'ouverture des plis se déroulera en séance publique .Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister aux séances d'ouverture.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 2051 | Samedi 14 décembre 2013 - ANEP - 555 218

# Les caillots sanguins épongent les toxines lors d'un choc septique

*Barrière indispensable et efficace contre les envahisseurs, le système immunitaire a ses limites et peut se retourner contre l'organisme en cas d'infection trop invasive. Les caillots sanguins, qui limitent la pénétration des agents infectieux dans le corps, le protégeraient aussi contre les réactions immunitaires excessives en absorbant les toxines bactériennes.*

**L**es caillots sanguins sont constitués de cellules sanguines et de protéines particulières qui forment des fibres. Lors d'une infection, ils empêchent les envahisseurs de se faufiler dans l'organisme. Ils peuvent aussi absorber les toxines bactériennes.

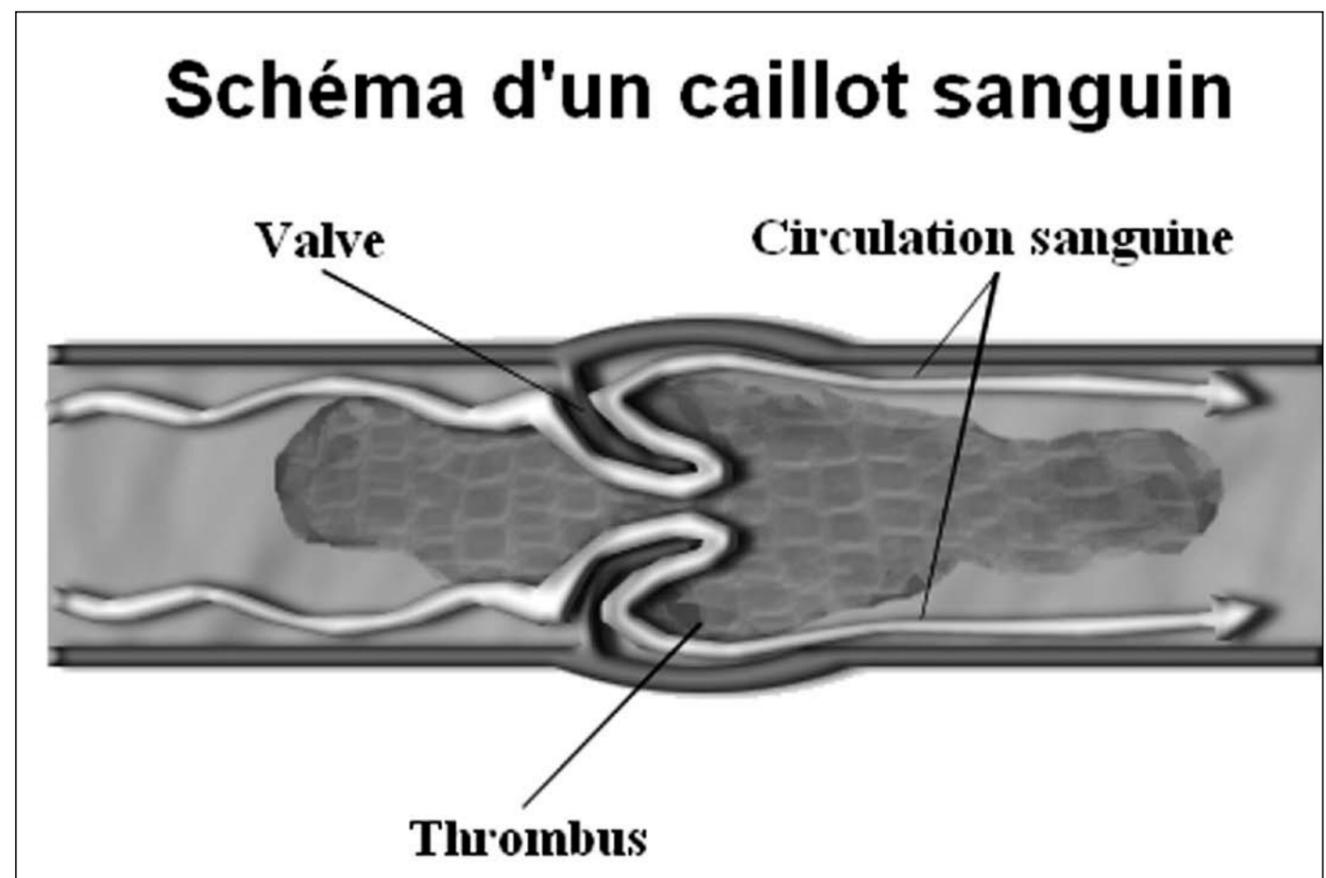
Lorsqu'il s'agit d'infecter un hôte, les bactéries ne manquent pas de ressources. Elles possèdent en effet un arsenal d'équipements qui leur permet de combattre les cellules et d'échapper au système immunitaire. Heureusement, l'organisme a appris à se défendre et peut reconnaître rapidement les envahisseurs et les détruire. Cependant, si les bactéries se multiplient à outrance et que la réponse immunitaire face aux agents étrangers est trop intense, un choc septique peut se produire. Ce dernier se caractérise par de la fièvre, une accélération du rythme cardiaque et de la respiration et des problèmes cardiovasculaires graves, parfois mortels. Les chocs septiques font beaucoup de dégâts.

Selon le Centers for disease control (CDC), 300.000 personnes seraient touchées chaque année aux États-Unis et près de la moitié en mourrait. Il s'agit d'ailleurs de la première cause de mortalité en réanimation. Ils peuvent se produire suite à l'infection par des bactéries, des champignons, des virus ou être provoqués par la sécrétion de toxines. Toutefois, une des causes les plus courantes est la réponse trop intense du système immunitaire face au lipopolysaccharide (LPS), un des composants principaux de la membrane de certaines bactéries comme *Escherichia coli*.

Structure du lipopolysaccharide (LPS), un composant essentiel de la membrane externe des bactéries à Gram négatif. C'est aussi une endotoxine car il se fixe sur les phagocytes et induit la libération de molécules inflammatoires. Lorsque le LPS est présent en grande quantité dans le sang, l'inflammation devient trop importante ce qui peut conduire au choc septique.

## Le LPS, la principale cause de choc septique

Le LPS, ou endotoxine, est reconnu par



des récepteurs présents à la surface des phagocytes qui déclenchent alors la réponse inflammatoire et appellent les autres globules blancs en renfort. Lorsque l'infection se propage dans le sang, l'activation généralisée des phagocytes sanguins a des répercussions catastrophiques qui peuvent être fatales. Cette toxicité du LPS existe chez l'Homme et chez de nombreuses autres espèces animales comme les crabes et les homards, pourtant séparées de l'être humain par des millions d'années d'évolution.

Lors d'une infection chez l'Homme et les animaux, des caillots sanguins se forment à partir d'un mélange de cellules sanguines et de protéines particulières. Leur rôle consiste à colmater les brèches et à limiter la pénétration des bactéries dans l'organisme. Dans une nouvelle étude, des chercheurs de l'université de Californie à Davis (États-

Unis) ont découvert une nouvelle fonction, jusqu'ici insoupçonnée, de ces caillots. Leurs résultats, publiés dans la revue *Plos One*, suggèrent qu'ils freinent aussi l'arrivée du choc septique en retenant le LPS.

## Les caillots sanguins, des éponges à LPS

Intéressés par le LPS depuis plusieurs années, les scientifiques californiens ont fabriqué des anticorps fluorescents spécifiques de ces molécules. Dans cette étude, ils les ont utilisés afin de détecter la présence de LPS dans des caillots sanguins exposés à des bactéries. En les observant sous le microscope à fluorescence, les auteurs ont remarqué qu'ils étaient devenus fluorescents. En d'autres termes, le LPS s'est fixé sur les caillots sanguins.

Comment le LPS s'accroche-t-il aux caillots ? En analysant cette liaison de plus

près, les auteurs ont montré que le LPS se fixait spécifiquement sur les fibres protéiques présentes dans les caillots, que ce soit chez l'Homme, la souris, le crabe ou le homard. Il est très bien collé puisque même un traitement chimique censé détruire les liaisons protéiques ne suffit pas à le décrocher des caillots. Les chercheurs ont également étudié cette liaison in vivo chez la souris. Ils ont pu la filmer en temps réel dans les vaisseaux sanguins. Cette étude a permis d'identifier un mécanisme par lequel l'organisme se protège contre les réactions immunitaires excessives. Elle montre que les caillots sanguins ne sont pas uniquement produits pour faire barrière aux bactéries mais fonctionnent comme des éponges à toxines qui limitent les chocs septiques.

## Quel traitement contre l'insomnie...

**S**i la sensation d'insomnie est la même pour tout le monde, sa genèse et son installation sont plus complexes qu'il n'y paraît. Il n'existe pas une insomnie, mais des insomnies. Et pour chacune... son traitement.

### Phytothérapie et homéopathie

Pour une insomnie légère et surtout passagère, la phytothérapie et l'homéopathie peuvent être un recours. Apparemment

utiles chez certaines personnes, leur efficacité n'a jamais été prouvée scientifiquement. Leur utilisation traditionnelle leur sert d'évaluation, et leur relative innocuité de brevet de bonne conduite... Les hypnotiques. Nous entrons-là dans une catégorie beaucoup plus sérieuse. Ces produits dont les Français abusent - ils détiennent le titre peu enviable de recordmen du monde de leur consommation - sont utilisés pour soulager l'anxiété et l'insomnie sévère. Rien à voir donc avec la tasse de tilleul ou

de verveine. Sans aucun doute efficaces pour s'endormir, ces médicaments le sont en fait trop. Ils assomment le consommateur... sans pour autant traiter les causes de son insomnie. Ils sont également à l'origine de réveils difficiles, et de somnolences diurnes susceptibles de provoquer des chutes. Et puis surtout, les risques de dépendance sont particulièrement élevés. Il y a en France, près de 3 millions d'accros à ces médicaments.

Une seule famille d'hypnotiques paraît

sortir du lot : il s'agit des traitements à base de mélatonine. Cette hormone sécrétée naturellement par notre organisme, joue un rôle central dans la régulation de notre sommeil. Sa production naturelle baisse avec l'âge et peut devenir très insuffisante après 55 ans. Son utilisation sous une forme dite à libération prolongée, qui en assure la distribution durant une grande partie de la nuit, permet un sommeil plus naturel sans réveil laborieux. Et sans accoutumance.



## Offres d'emplois

### Référence : Emploipartner-1406

#### Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

#### Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

#### Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

#### Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

#### Lieu de travail principal :

- Kouba

### Référence : emploipartner- 1411

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

#### Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

#### Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

#### Lieu de travail principal :

- Alger

### Référence : emploipartner-1408

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

#### Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

#### Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

#### Lieu de travail :

- Alger

### Référence : emploipartner- 1409

#### Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

#### Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

#### Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

#### Lieu de travail :

- Alger

### Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

**EUROL ISP**  
Idéal Soudure et Protection  
Soudage Levage - Sécurité

Alger, le 13 Novembre 2013

Déclaration de perte

En date du 12 Novembre 2013, l'EUROL ISP (Idéal Soudure et Protection), dont les coordonnées suivent, déclare avoir égaré un cachet rond (cachet de poche) aux caractéristiques des coordonnées ci-dessous et décline toute responsabilité quant à son utilisation frauduleuse.

**EUROL ISP**  
Idéal Soudure et Protection  
Domaine Saint-Yves  
Lot n°52, 5ème circonscription  
Gué de Constantine  
Alger  
RC n°14/00 0987143 n 13

Le Gérant  
HANNACHE

Adresse : Domaine Saint-Yves, Lot n°52, 5ème circonscription, Gué de Constantine, 03170 0150  
Tél/Fax : Email : [eurolisp@eurolisp.com](mailto:eurolisp@eurolisp.com)  
registre de commerce : N° 14/00 0987143 n 13  
SIRET : 140000000000000

Midi Libre n° 2051 | Samedi 14 décembre 2013- 445/13

**MIDI**  
Libre  
Quotidien national d'information

**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)  
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 [publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)

## Cuisine

### Coupe de fraises au fromage blanc



**Ingrédients :**  
600 g de fraises  
4 c. à soupe de sucre  
jus d'un citron  
350 g de fromage blanc frais battu

#### Préparation :

Lavez les fraises, égouttez-les et réduisez-les en purée. Dans une casserole, ajoutez le sucre à la purée de fraises ainsi que le jus de citron. Menez à ébullition et maintenez pendant 5 mn. Retirez et laissez refroidir complètement. Pendant ce temps, disposez le fromage blanc dans des coupes. Recouvrez-le ensuite de la préparation aux fraises et gardez au frais une ou deux heures.

## Soins et beauté

# Épilation des sourcils

Voici quelques «trucs et astuces» pour réussir au mieux son épilation. Mais avant toute chose, il faut se laver les mains, aseptiser la zone et la pince à épiler.

Par Ourida Aït-Ali

Face à un miroir, prendre le manche fin d'une brosse à sourcils ou d'un pinceau quelconque. Tenir ce manche verticalement au départ de l'aile du nez, en passant par le coin interne de l'œil, jusqu'à la tête du sourcil. Le point de rencontre «manche/sourcils» détermine le point de départ de la ligne de sourcils. Si la ligne dépasse ce repère entre les deux sourcils, ils paraîtront trop rapprochés. Si au contraire, le manche et les sourcils ne se touchent pas, c'est que l'extrémité est trop épilée.

Puis tenir le manche en biais, toujours en partant de l'aile du nez mais en rejoignant cette fois le coin externe de l'œil. La ligne ne doit pas être plus longue que ce repère. Pour plus de facilité, marquer ces repères à l'aide d'un crayon khôl.

Dernier repère : la taille de la tête du sourcil. Prendre l'iris

de l'œil comme «limite» ; on affine la ligne des sourcils à partir de son milieu jusqu'à la pointe externe du sourcil. Ensuite, on arrondit légèrement la «tête» du sourcil de façon à lui donner une forme un peu arrondie, sans trop l'affiner.

L'épaisseur de la ligne est très souvent basée sur le volume qu'ont les cheveux : si beaucoup de volume, la ligne gardera une bonne épaisseur ; si peu de volume, la ligne pourra être plus fine. Mais l'épaisseur c'est aussi une histoire de goût personnel.

#### Comment procéder ?

Bien tendre la peau entre deux doigts. De l'autre main, arracher poil par poil, parallèlement à la peau, c'est-à-dire en visant les tempes (ou le front si c'est entre les sourcils !). Arracher quelques poils à gauche, quelques poils à droite et ainsi de suite : on arrive mieux à veiller à la symétrie des deux lignes.

Commencer par le point de repère au dessus de l'iris. Attention à ne pas épiler au-delà dès le départ. Dès que la ligne aura l'épaisseur désirée, on harmonisera alors le tout en « arrondissant » la tête. Ne pas oublier d'épiler entre les deux sourcils.



#### Quelle forme leur donner ?

##### Sourcils trop écartés

Avec un crayon de la couleur de vos sourcils, dessiner en hachurant et redéfinir le début des sourcils ; entre les deux yeux.

##### Sourcils rapprochés

Épilez le début des sourcils à la pince ou à la cire, si vous êtes une experte, sinon en institut en surveillant ce qu'elle fait avec un miroir. Les esthéticiennes, pas toutes, ont parfois tendance à trop épiler les sourcils

##### Sourcils trop clairsemés

Avec un fard, c'est plus naturel qu'un crayon parfois ; avec un pinceau plat, rigide et biseauté. Travaillez dans le sens du poil. Si vous prenez un crayon, il

faut hachurer légèrement toujours dans le sens des poils, pour plus de naturel.

##### Sourcils tombants

Si ce sont les terminaisons qui tombent, il suffit simplement de les épiler.

##### Sourcils épais

Avec la pince, épilez un poil sur deux ou trois, pour dés-épaissir. Attention pas au-dessus du sourcil.

##### Sourcils trop fins

Avec le crayon à sourcils et le fard, dessinez et étoffez la ligne. Là on peut travailler par en dessus et par en dessous de la ligne, faire des essais afin d'obtenir un résultat le plus naturel possible. En général, ça marche bien et c'est assez joli.

##### Sourcils trop plats

Alors là, il faut tricher par en dessus et par en dessous avec

## Bon à savoir



### Tarte Tatin

C'est à une maladesse des sœurs Tatin, aubergistes en Sologne, que nous devons la Tarte Tatin. Ayant fait tomber une

tarte aux pommes, elles la remirent dans le moule à l'envers, puis la repassèrent au four. Résultat : une délicieuse tarte caramélisée.

### Yaourt

Originnaire d'Asie mineure (Perse ou Turquie), le yaourt, si l'on en croit la tradition, serait né aux temps bibliques : révélé par un ange à Abraham, ce précieux aliment aurait contribué à la longévité du patriarche. Il apparaît en France en 1942 offert par Soliman le Magnifique à François 1er qui souffrait de troubles intestinaux. Mais le médecin, messager du sultan repartit avec son secret de fabrication et il fallut attendre la première guerre mondiale pour que la recette, retrouvée en Bulgarie, reparaisse en France. La fabrication industrielle du yaourt n'a débuté que dans les années 1950.

### Thé

Deux légendes racontent la découverte du

thé. L'empereur de Chine Shen Young, qui régnait vers 273 avant J-C, avait ordonné à ses sujets de ne boire que de l'eau bouillie. Un jour des feuilles tombèrent d'un arbre dans l'eau frémissante et l'empereur fut conquis par cette boisson.

La deuxième se situe vers l'an 520. D'après une tradition japonaise, un prince indien, devenu ascète, se rendit en Chine pour y enseigner le bouddhisme zen, pour se tenir éveillé pendant de longues heures de méditation, il se coupa les paupières et les jeta. A cet endroit s'éleva bientôt un arbuste. Quand les disciples du maître venaient méditer avec lui ils cueillaient les feuilles de cet arbre et les faisaient infuser pour se tenir éveillés. C'était un théier.

### Café

La légende veut que les vertus excitantes et toniques du café aient été découvertes par un chevrier musulman du Yémen dont les bêtes ayant brouté les fruits rou-



ges de l'arbuste ne purent dormir les nuits suivantes. Une chose est sûre : on buvait du café à Aden en 1420. La Syrie, puis la Turquie l'adoptèrent à leur tour, et en 1615, le café atteignit Venise. La boisson fut introduite en France en 1669.

## Astuces...Astuces...Astuces...

### Lotion antipelliculaire



50g de feuilles d'ortie piquante  
50 cl d'alcool à 40°  
Faites macérer les feuilles dans l'alcool pendant 48 heures.  
Frictionnez-vous le cuir chevelu tous les matins avec cette préparation. Alterniez avec cette autre lotion.....  
20g de feuilles de

sauge

20g de feuilles de romarin

1 litre d'eau

Faites bouillir les plantes dans l'eau pendant 15 mn.

Frictionnez le cuir chevelu un matin sur deux.

### Lotion contre la chute des cheveux

100 g de racines d'orties hachées très finement

1/4 de litre de vinaigre

1/2 litre d'eau

Faites bouillir les feuilles hachées dans le mélange eau vinaigre pendant 30 mn. Filtrez. Frictionnez le cuir chevelu tous les soirs avec cette lotion.

### Cheveux brillants



Rincez les cheveux acajou ou châains avec une infusion à l'orange et sur les cheveux plus clairs, avec une infusion de camomille.

# Mots fléchés n°47

médaille	↓	concier-ge bleus de travail	↓	dompte	↓	écrasant	↓	fauteurs de rides département	↓	raconte- ra	↓	bord oblique problème difficile	↓
embarras	↓			feras feu	↓	grosse araignée	↓			à cet endroit s'amuse (s')	↓		
thésauri- seras admet- tras	↓												
										point de départ gros tonneau	↓		
emploi	↓			poire de médecin état américain	↓							siqle de société	↓
coque- ront	↓							do de clé	↓			obtenu	↓
								égalisée	↓			service de guerre	↓
aspirant	↓							distance chinoise	↓		élu très raccourci	↓	
couche	↓		idioties	↓				lourdes	↓		quanteur	↓	moderne vespa- sienne
			iubilerait	↓									
extirpe	↓			ville du Gard suppli- cation	↓					remarque	↓		
froid	↓									marque d' infinitif	↓		
												dans	↓
neptu- nium pour la chimie	↓	aiqri	↓			éclaircir	↓					très peu usité	↓
		oracle	↓			propre	↓					navires citernes	↓
			reine de la jungle affai- blirai	↓						direc- tions	↓		
pas se à côté seraient blamables	↓				coordina- tion pays d'Asie	↓		raure	↓	souillés	↓		
								concur- rente	↓				
orner ri- chement	↓					site à missile ajoute du poids	↓					astate au labo	↓
suit	↓			Capone pour ses amis geindre	↓		trahir	↓				gouverne	↓
							sous mi	↓					
feras une oeillade maladie d'oreille	↓										c'est pareil voyage de droqué	↓	un des grands lacs
					finesse	↓				fait son choix lettre grecque	↓		
iridium symboli- sé alliés	↓		partie de phrase chemin de halage	↓			eut l'audace	↓	os auri- culaire sinistres initiales	↓			
										corrom- pu	↓		
n'avoue- ra pas	↓						évalue	↓					

SUDOKU		N°47		SOLUTION SUDOKU		SOLUTIONS MOTS	
				N°46		FLECHES 46	
3	9			1	2	6	9
2	9	1		3	8	4	2
7		5		9	7	5	4
6	2	7		2	3	9	7
5				4	6	7	5
	7		8	8	5	1	3
			5	7	4	2	8
5			1	5	1	3	6
4			6	6	9	8	1
				2			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			
				4			
				2			
				5			
				7			
				3			
				8			
				1			
				9			

# Naines brunes ou étoiles, la distinction se précise

**En combinant plusieurs mesures précises concernant des naines brunes et des étoiles de faible masse sur la séquence principale, un groupe d'astrophysiciens a vérifié qu'il existait bien une séparation nette entre ces deux populations d'astres.**

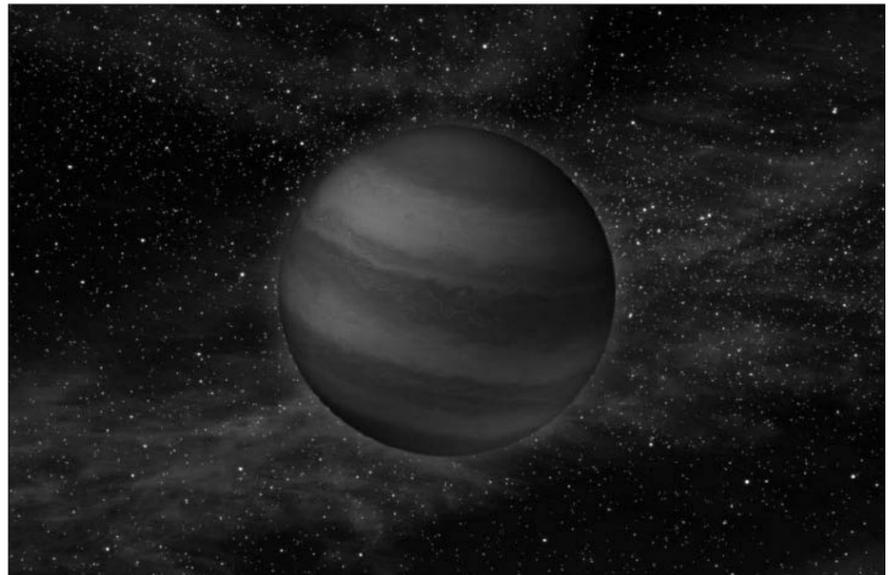
Ainsi, il n'y aurait pas ou très peu d'étoiles dont les températures sont inférieures à 2.100 K environ, et pas ou très peu de naines brunes dont les températures sont supérieures à 1.800 K environ. Prédites théoriquement pendant les années 60, les premières naines brunes ont été observées au milieu des années 90. Ces astres, trop massifs pour être des géantes gazeuses comme Jupiter, mais pas assez pour être considérés comme des étoiles, doivent leur nom à Jill Tarter, une exobiologiste connue pour être l'une des figures de proue de Seti. On a d'abord fait la découverte en 1995 de Teide 1, une naine brune située à environ 400 années-lumière de la Terre dans la constellation du Taureau, plus précisément dans l'amas ouvert des Pléiades. À peine âgée de 120 millions d'années, la naine brune affiche une température de surface estimée à environ 2.600 K. Est venue ensuite la même année la découverte de Gliese 229B, une naine brune située à 19 années-lumière de la Terre dans la constellation du Lièvre et qui fait partie d'une étoile binaire avec comme compagne une naine rouge, Gliese 229A. Pendant un temps, on a pensé que les naines brunes pouvaient être une solution, au moins partielle, à l'énigme de la matière noire. Plutôt que d'exister sous la forme d'un gaz de particules élémentaires diffus dans les halos galactiques, les Wimp (weakly interacting massive particles), la matière noire, pouvait peut-être se trouver sous l'apparence de Macho (massive astronomical compact halo objects). Pour détecter les Macho, on a eu recours à la technique de microlentille gravitationnelle en observant des millions d'étoiles appartenant à

deux galaxies naines satellites de la Voie lactée, les nuages de Magellan. Lorsqu'on dresse une sorte de diagramme de Hertzsprung-Russell des étoiles (stars) de faible masse sur la séquence principale, on voit que le rayon décroît avec la température, à l'inverse des naines brunes (brown dwarfs). Il apparaît aussi un vide caractéristique dans les deux populations d'astres vers 2.000 K. P. Marenfeld, NOAO, Aura, NSF

Lorsqu'un Macho (c'est-à-dire une naine brune), un trou noir ou tout autre astre très peu lumineux mais massif passait devant l'une de ces étoiles, il se produisait une brusque amplification caractéristique de sa luminosité. On a depuis posé des bornes sévères sur la masse des Macho, et il n'est plus possible d'expliquer l'existence de la matière noire avec des naines brunes. En réalité, les chercheurs s'en doutaient, car la nucléosynthèse primordiale pendant les trois premières minutes de l'univers, via l'abondance du deutérium cosmologique, nous avait déjà appris que la majorité de la matière noire ne pouvait pas exister sous forme de baryons. On sait toutefois, pour la même raison, qu'une partie des protons de l'univers primordial manquent à l'appel et pourraient donc bien se trouver, au moins en partie, dans des naines brunes.

## Naines brunes et fusion thermonucléaire

Au cours des années, on a continué à étudier ces astres aussi bien théoriquement que du point de vue observationnel. Deux des questions récurrentes à leur sujet sont probablement celles de la limite en masse au-delà de laquelle un astre fait partie des étoiles (et non des naines brunes) ainsi que de la limite en dessous de laquelle l'astre est une géante gazeuse. Les chercheurs s'accordent sur un point : ce qui différencie une étoile d'une naine brune est le fait qu'elle est suffisamment massive pour que des réactions de fusion thermonucléaire durables, comme celles décrites par la chaîne proton-proton ou le cycle de Bethe-Weizsäcker, s'y enclenchent. On trouve alors des masses comprises entre 75 et 80 fois la masse de Jupiter (MJ), c'est-à-dire environ 0,07 masse solaire. En ce qui concerne le critère de distinction entre une géante gazeuse et une naine brune, les scientifiques utilisent généralement le seuil de



13 MJ. Des réactions de fusion temporaires, en l'occurrence celle du deutérium, peuvent alors se produire, comme celle du lithium à partir de 65 MJ. Pour des naines brunes assez massives, on considère aussi que la pression qui s'oppose à la contraction de l'astre a une origine physique différente de celle que l'on trouve dans une géante gazeuse. Le phénomène qui entre en jeu est similaire à celui qui existe dans les naines blanches, à savoir la pression de dégénérescence d'un gaz d'électrons.

## Une limite pour la température des étoiles naines

Ce phénomène conduit d'ailleurs à l'établissement d'un analogue du diagramme de Hertzsprung-Russell pour les naines brunes. Il vient de permettre aux astrophysiciens du Recons (Research Consortium on Nearby Stars) de mettre clairement en évidence la différence entre étoiles et naines brunes. Alors qu'une étoile augmente de taille lorsqu'on lui ajoute de la masse, une naine brune se contracte. Surtout, alors que le rayon d'une étoile décroît avec la température, il aug-

mente chez les naines brunes. En dressant une sorte de diagramme de Hertzsprung-Russell pour les étoiles de faible masse et en le comparant à celui des naines brunes, les chercheurs ont constaté que le rayon de ces étoiles diminue bien quand la température croît. En dessous d'une valeur de 2.100 K, il apparaît un vide aussi bien dans la population des naines brunes que des étoiles de faible masse. Puis on commence à trouver des naines brunes, dont le rayon augmente au fur et à mesure que les étoiles ont des températures de plus en plus basses. Ce brusque vide dans la distribution des étoiles de faible masse avait été prédit théoriquement. Comme le montrent les travaux des chercheurs dans l'article qu'ils ont déposé sur *arxiv*, on dispose maintenant de valeurs précises pour évaluer les caractéristiques des étoiles les moins massives, c'est-à-dire quand se termine la séquence principale pour ces étoiles. Ils ont choisi comme référence l'étoile 2MASS J0513-1403. Sa température est de 2.100 K, son rayon représente 8,7 % de celui du Soleil et sa luminosité vaut 1/8.000 de celle de notre étoile.

# Clés du cycle solaire, les cellules de convection géantes existent bien

Le satellite SDO (Solar Dynamics Observatory) a été lancé en février 2010. On lui doit de superbes images d'éruptions solaires et de pluies coronales. Mais avec lui, les astrophysiciens solaires ont pour but de mieux comprendre comment le champ magnétique du Soleil est généré et structuré, comment l'énergie magnétique stockée est convertie et libérée dans l'héliosphère et sous forme de vent solaire. Surtout, ils essaient de percer les secrets du cycle solaire et tentent d'accumuler des informations pour un jour prédire les colères du Soleil. Une météorologie solaire développée est une nécessité, alors que notre civilisation dépend de plus en plus des satellites en orbite qui sont vulnérables aux tempêtes solaires, générant par exemple des électrons tueurs dans la magnétosphère de notre planète. L'astrophysicien solaire David Hathaway étudie le Soleil depuis presque quatre décennies. Avec deux de ses étudiants, il vient justement d'utiliser les données de la mission SDO pour tenter de résoudre un problème vieux de 45 ans. En 1968, les astrophysiciens George Simon et Nigel Weiss avaient prédit qu'il devait exister de larges cellules de convection sous la surface du Soleil. Que les couches supérieures du Soleil soient en convection était clair depuis des décennies, cela découlait naturellement des modèles de la structure stellaire

appliqués au Soleil. On en avait même des preuves expérimentales depuis des siècles avec la granulation solaire. Le Soleil est constitué de trois grandes structures : son cœur, où se déroulent les réactions de fusion thermonucléaire, la zone radiative, où le transfert d'énergie se fait grâce au rayonnement, et enfin la zone convective, où le transfert d'énergie est assuré par la convection. En surface, la granulation est la manifestation la plus clairement observable de la convection solaire.

## Des cellules de convection solaires à plusieurs échelles

Elle est bien visible à la surface du Soleil comme une structure de grains brillants cernés par des zones plus sombres et étroites. William Herschel avait observé la granulation solaire en 1801, et l'on sait depuis les travaux de Janssen (1896) et Chevalier (1908) que la taille de ces grains est comprise entre 750 et 1.500 km, et qu'ils ont une durée de vie de cinq minutes environ. Ce n'est toutefois qu'en 1930 que l'on a vraiment établi qu'il s'agissait de cellules ascendantes de plasma chaud entourées de plasma plus froid grâce aux travaux de l'astrophysicien allemand Albrecht Unsöld.

La granulation en surface du Soleil est ici comparée

à la surface de l'Europe. Chaque cellule est l'analogue des cellules de convection que l'on peut observer dans de l'eau portée à ébullition. Comme il l'explique avec ses étudiants dans un article publié dans *Science*, David Hathaway a mis en évidence l'existence des cellules de convection géantes de Simon et Weiss en étudiant les mouvements non pas de la granulation solaire, mais de sa supergranulation. Elle est formée de cellules de convection à la surface du Soleil dont la taille est cette fois d'environ 30.000 km en moyenne, et qui peuvent durer pendant une journée. Elles ont été découvertes en 1954 par A. B. Hart. David Hathaway raconte dans cette vidéo comment il a été impliqué dans la découverte des cellules de convection géantes du Soleil. Les chercheurs ont analysé à l'ordinateur les données de SDO concernant 27 jours d'évolution des supergranules, avec l'idée qu'ils étaient sensibles à des courants très lents les transportant des centres aux frontières de ces cellules de convection. En 1996, Hathaway avait déjà obtenu des indications de l'existence des cellules de convection géantes à partir des observations de Soho, mais sans pouvoir aboutir à un résultat incontestable. Ce n'est plus le cas maintenant, et l'on peut clairement voir apparaître les cellules de Simon et Weiss sur les images d'ordinateur, comme celle que l'on peut voir à la fin

de la vidéo. L'énigmatique rotation différentielle du Soleil. Les astrophysiciens disposent maintenant d'une nouvelle clé pour résoudre une énigme que l'on peut faire remonter à la découverte des taches solaires par Galilée. Les observations montrent en effet que l'équateur du Soleil tourne plus rapidement (environ 25 jours) que les régions à des latitudes plus élevées (environ 35 jours). Cette rotation différentielle du Soleil tord ses lignes de champ magnétique qui sont gelées dans le plasma, comme on dit dans le cadre de la magnétohydrodynamique. Ce phénomène est étroitement lié au cycle des taches solaires ainsi qu'aux mouvements de convection sous la surface du Soleil, mais l'on ne comprend toujours pas vraiment l'origine de la rotation différentielle. Selon Hathaway, les mouvements des cellules géantes seraient précisément en mesure d'accélérer les mouvements de matière à l'équateur et de les ralentir aux latitudes plus élevées. Et le chercheur ajoute : « *Nous sommes au milieu d'une révolution scientifique au sein de la communauté solaire sur la façon dont le cycle des taches solaires fonctionne.* » À terme, on pourrait bien être en mesure de prédire l'importance des taches solaires lors d'un de ces cycles, et même les endroits où elles se formeront.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### BARRE DE CHOCOLAT

**Inventeur :** François-Louis Cailler **Date :** 1802 **Lieu :** Turin

La première barre de chocolat aurait vu le jour en 1802 alors que François-Louis Cailler aurait découvert une technique pour durcir le chocolat. Il serait l'inventeur mais évidemment son employeur en revendique la paternité. C'est alors qu'il repart pour la Suisse en 1819 et démarre sa chocolaterie encore en fonction aujourd'hui.



**LES SIMPSON  
LA BÊTE DE LA BÊTE**

20h45



Homer est agressé par un ours. Terrorisé, il est filmé par un chasseur et les images seront diffusées à la télévision. Humilié, Homer décide de se venger de l'ours, dont il deviendra finalement l'ami

**LONGMIRE HUIT SECONDES**

22h30



Chris Sublette est trouvé dans le coma à son domicile. Il a été roué de coups. Un tableau a disparu dans son salon. Il est emmené rapidement à l'hôpital. Sa femme révèle qu'ils ont eu récemment un problème avec Levi Gigg, un ancien employé qui a été licencié. Lorsque Walt a été prévenu du drame, il n'était pas en service et s'alcoolisait au Red Pony. Branch envisage de se servir de cet épisode comme argumentaire dans sa campagne pour l'élection au poste de shérif

**ON N'EST PAS COUCHÉ**

20h45



L'invité politique de ce numéro sera Nicolas Dupont-Aignan, maire de Yerres (91) ainsi que président du mouvement politique, Debout la République. Laurent Ruquier recevra aussi des comédiens : François Damiens et Sarah Forestier, qui viennent parler de leur nouveau film, «Suzanne». Bruno Solo et Sébastien Thiery présenteront la pièce de théâtre dans laquelle ils jouent : «Tilt». Titoff parlera de son nouveau DVD et Lisa Leblanc de son album éponyme

**À CORDE TENDUE**

22h40



Sandra, tout juste sortie de prison, se rend près de Chamonix pour retrouver la seule famille qu'il lui reste : Paul, son père, qu'elle ne connaît pas. Mais entre Paul, taiseux et solitaire, et Sandra, farouche et spontanée, la cohabitation ne s'annonce pas facile, surtout quand au village, des rumeurs circulent sur l'arrivée d'une ancienne détenue. Les médisances vont bon train dans la petite vallée. Mais l'amour qui unit Paul, le père, à sa fille, reste plus fort que tout



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**LES SECRETS DU  
PARTHÉNON**

20h50



Quand la rénovation du Parthénon a démarré, les architectes pensaient que, grâce aux nouvelles technologies, le chantier ne durerait pas plus de dix ans. Trois décennies plus tard, il est loin d'être achevé. Restaurer dans les règles de l'art ce monument aux proportions parfaites tient du casse-tête. Construit entre 447 et 438 avant J.-C., soit à l'apogée d'Athènes, le Parthénon a été conçu comme l'écrin architectural d'une gigantesque statue d'Athéna, la divinité protectrice de la cité. L'harmonie de ses lignes repose sur un principe étonnant : contrairement aux apparences, aucune n'est droite !

**CHALLENGE EUROPÉEN STADE  
FRANÇAIS/LONDON IRISH**

20h45



Après s'être rendu à Londres la semaine dernière, les Parisiens reçoivent cette fois-ci les London Irish dans un match au sommet pour la première place de cette poule 5 du Challenge européen

**ONCE UPON A TIME LACEY**

20h50



Alors qu'il lutte contre son désir de supprimer Henry, qui devrait causer sa perte selon la prophétie, Gold comprend que Belle est son salut. Or, Régina a implanté de faux souvenir dans la mémoire de celle-ci, la transformant en une jeune femme au caractère opposé à celui de Belle : Lacey. Au Royaume enchanté, Belle libère un voleur, emprisonné et torturé par Rumpelstiltskin pour avoir voulu dérober une baguette magique

**NRJ MUSIC  
AWARDS 2013**

20h50



La 15e édition des NRJ Music Awards est retransmise en direct depuis le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes. Comme chaque année, l'événement musical de l'année récompensera les stars françaises et internationales préférées du public. Et sur la scène du Palais des Festivals se succéderont tous les artistes qui ont marqué l'année 2013 pour des prestations exceptionnelles : One Direction, le groupe phénomène aux trente millions de disques vendus dans le monde, Katy Perry, Will.i.am, Maître Gims, Stromae, Christophe Maé, Alex Hepburn, Emmanuel Moire, Keen V et bien d'autres... La «Chanson Francophone de l'année» sera désignée grâce aux votes des téléspectateurs

# Kristen Stewart

nouveau visage  
de Chanel !

Kristen Stewart va afficher son air grognon sur la prochaine campagne de Chanel, elle est déjà égérie du parfum Florabotanica de Balenciaga.

## Géraldine Nakache

elle vit une belle  
histoire d'amour

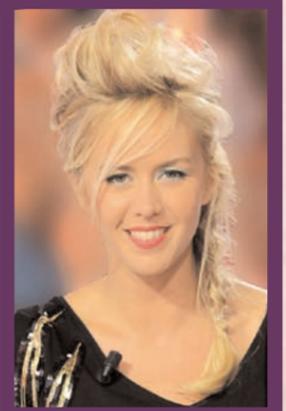
Deux ans après son divorce, Géraldine Nakache vit une belle histoire d'amour. Néanmoins, quand il s'agit de parler de sa vie privée elle est plutôt avare en confidences.



## Enora Malagré

elle avoue un passé  
de... délinquante

Enora Malagré a bourlingué avant d'arriver à la télé. Elle avoue avoir été délinquante, fait de grosses bêtises et être passée à côté de ses études.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 2051 | Ven. 13 - Sam. 14 décembre 2013

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

SELON L'UNICEF

## Quelque 165.000 enfants soudanais "pris en otage"

Quelque 165.000 enfants soudanais, ayant besoin de soins médicaux, sont "pris en otage" par les parties en conflit dans les Etats du Kordofan-Sud et du Nil Bleu, deux zones frontalières du Soudan du Sud, a indiqué jeudi à Khartoum un responsable de l'Onu.

Ces enfants "n'ont pas accès aux services de santé de base, notamment la vaccination contre la rougeole et la polio", a déclaré aux journalistes le directeur exécutif adjoint du Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef), Martin Mogwanja, à l'issue d'une visite de quatre jours au Soudan.

Ces enfants vivent au Kordofan-Sud et au Nil Bleu, où la branche nord du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM-N), qui se plaignait de discrimination politique et économique de la part du pouvoir, a lancé une révolte contre le régime en 2011.

"Ce n'est pas juste que les différentes forces en conflit dans ces zones prennent ces enfants en otage, prennent leur avenir en otage", a jugé M. Mogwanja.

Les Nations unies avaient obtenu, pendant quelques jours en novembre, un cessez-le-feu entre les deux parties, espérant pouvoir mener une campagne de vaccination contre la polio dans les zones tenues par les rebelles.

Mais les deux parties n'ont pas laissé les travailleurs humanitaires pénétrer dans ces zones, et le directeur des opérations du bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'Onu, John Ging, avait dénoncé le 11 novembre les "manœuvres



d'obstruction" du gouvernement et du SPLM-N.

Aucune aide humanitaire n'a pu parvenir aux zones tenues par le SPLM-N depuis 2011.

PRIX "THOMSON REUTERS AWARDS"

## 16 chercheurs algériens lauréats

Des chercheurs algériens, au nombre de seize, ont été honorés hier soir à Alger par la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, en partenariat avec la division scientifique "Thomson Reuters". Les prix "Thomson Reuters awards ont été remis aux chercheurs ayant publié le plus grand nombre d'articles scientifiques en cristallographie et sur le cancer de la prostate, du poumon et du sein, ont indiqué les organisateurs", soulignant que cette distinction permettra d'assurer aux lauréats une large diffusion de leurs recherches auprès de la communauté scientifique internationale. Le prix du plus grand nombre d'articles publiés en 2011-2012 en cristallographie a été décerné à Sofiane Bouacida, maître de conférence à l'université

d'Oum El-Bouaghi, Leïla Aït-Gougam, maître de conférence à l'université des sciences et technologies Houari-Boumediene (USTHB) et Mouloud Tribeche du département de physique théorique de l'USTHB. Le prix pour travaux sur la recherche scientifique sur le cancer de la prostate, du poumon et du sein a été décerné à Zoubida Zaidi et Djamel Abdellouche, de l'université Ferhat-Abbas de Sétif, alors que le prix du meilleur auteur algérien, basé sur les citations des articles, est revenu à Ali Boulouf (université de Constantine), Oualid Hamdaoui (université d'Annaba), Belkacem Benguella, Houcine Benaïssa, Hafid Aourag (Tlemcen), Mouffak Benchohra (Sidi Bel-Abbès), Balarbi Samira née Hamani (Mostaganem), Amar Djeridane, Mohamed Yousfi, Djamel Boutassouna (Laghouat) et Boubekeur Nadjemi (Ecole normale supérieure de Kouba).

Dans un discours prononcé à cette occasion, le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a salué cette initiative de primer des chercheurs algériens choisis selon des "critères universels, transparents et objectifs", soulignant que cette récompense constituera une incitation aux futures candidatures.

Thomson Reuters est une des "plus importantes sources mondiales d'informations qualifiées pour les entreprises et les professionnels", a-t-on expliqué, soulignant que ses informations sont une "synthèse d'intelligence humaine, d'expertise-métier et de technologie innovante".

## Nedjma Ooredoo, sponsor parrain du "BeMyApp Weekend Maghreb Oran"

Nedjma Ooredoo sponsorise le BeMyApp Weekend Maghreb Oran qui se tient à l'Institut des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication d'Oran du 12 au 15 décembre 2013. Durant cette manifestation, des développeurs, des designers et des passionnés du mobile se retrouvent autour d'un concours pour développer leur créativité et concevoir en équipe des applications mobiles.

BeMyApp Weekend Maghreb Oran réunit plus d'une centaine de participants et s'inscrit dans le cadre d'une initiative mondiale qui a déjà fait ses preuves dans de nombreux pays en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord. Cet événement constitue également pour Nedjma Ooredoo l'occasion de présenter un exposé sur la conception des applications mobiles à travers son programme iStart lancé en partenariat avec l'Agence nationale de développement de la petite et moyenne Entreprise (ANDPME) et visant à encourager le développement des applications mobiles locales par les Jeunes algériens qui constitueront le contenu « Made in Algeria » pour son nouveau portail Ooredoo Store, OStore.

A travers cette participation au BeMyApp Weekend Maghreb Oran, Nedjma Ooredoo entend contribuer à promouvoir l'esprit entrepreneurial, l'innovation et la créativité des jeunes Algériens.

www.renault.dz

La ville aux deux lions accueille la gamme Renault\*



**AU SALON D'ORAN AUTOWEST**  
**DU 11 AU 21 DÉCEMBRE**  
(CENTRE DES EXPOSITIONS LE MÉRIDIEN)

RenaultAlgerie

(\*) IMMATRICULATION 2014



**AGENT RENAULT BENZERGA**  
61, AVENUE CHAKIB ARSLANE  
TEL: 041 43 01 36 / 041 43 41 24/25  
FAX: 041 49 91 10

**CHANGEONS DE VIE**  
**CHANGEONS L'AUTOMOBILE**

